Accès universel à l'eau potable au Bénin

Agence Nationale de l'Eau Potable en Milieu Rural

RAPPORT SEMESTRIEL

SUIVI DU PATRIMOINE ET DES PERFORMANCES DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL AU BÉNIN

JUILLET- DECEMBRE 2025

© AGENCE NATIONALE DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL, MARS 2026

SUIVI DU PATRIMOINE ET DES PERFORMANCES DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL AU BÉNIN

JUILLET- DECEMBRE 2025

Sommaire

SIGLES....7

RESUME EXECUTIF....9

INTRODUCTION....10

1. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT NECESSAIRES A UNE FOURNITURE DURABLE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL....12

1.1. Partenariat entre l'ANAEPMR et l'ABE....12

1.1.1. Mise en œuvre des documents environnementaux et sociaux sur les chantiers des SAEPmV....12

1.1.2. Mise en œuvre du Mécanisme de gestion des plaintes....12

1.2. Partenariat entre l'ANAEPMR et l'ANDF....13

1.3. Partenariat entre l'ANAEPMR et l'ANCQ....13

1.3.1. Analyses physico-chimiques et bactériologiques....13

1.3.2. Elaboration et validation des PGSSE....13

1.4. Réorganisation du secteur hydraulique : la SoBIE, nouveau maître d'ouvrage national....14

1.5. Organisation de la gestion durable du service public de l'eau potable en milieu rural....14

1.5.1. Mise en affermage des ouvrages hydrauliques d'AEP en milieu rural....14

1.5.2. Travaux de diagnostic et de mise en conformité des AEV existantes en panne....14

1.5.3. Transfert et mise en exploitation des ouvrages hydrauliques d'AEP aux nouvelles sociétés fermières....15

1.5.4. Déploiement des outils technologiques de gestion du service public de l'eau potable en milieu rural....16

2. AMELIORATION DES COMPETENCES PRATIQUES ET SUIVI DES PERFORMANCES DE LA GESTION DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL....17

2.1. Appui à la mise en place et à la capacitation des Associations des Consommateurs d'Eau Potable (ACEP)....17

3. CONSTATS D'ACHEVEMENT DES TRAVAUX ET RECEPTION DES NOUVEAUX OUVRAGES D'AEP EN MILIEU RURAL....18

3.1. Constats d'achèvement des travaux des nouveaux SAEP....18

3.2. Réceptions provisoires des travaux des nouveaux SAEPmV....19

4. INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SOUS SECTEUR....22

4.1. Suivi du patrimoine de l'hydraulique rural....22

4.1.1. Systèmes d'approvisionnement en eau potable existants....22

4.1.2. Capacités de stockage des réservoirs des AEV et des SAEPmV existantes....23

4.1.3. Sources d'énergie des AEV et des SAEPmV....24

4.1.4. Linéaire des réseaux d'eau potable....24

4.1.5. Points d'accès améliorés d'eau potable....25

4.1.5.1. Demandes en branchements particuliers....25

4.1.5.2. Branchements particuliers et communautaires....26

4.1.5.3. Bornes fontaines....26

4.1.5.4. Forages équipés de pompes à motricité humaine....27

4.2. Taux de desserte....27

4.3. Taux de panne....28

4.4. Evolution des indicateurs clés de 2017 à 2025....29

CONCLUSION....30

ANNEXE 1 : Niveau de mise en œuvre des documents environnementaux et sociaux....32
ANNEXE 2 : Point des rapports de PGSSE élaborés sur les AEV/SAEPmV par les opérateurs régionaux....37
ANNEXE 3 : liste des AEV réhabilitées, remises en service et transférées aux fermiers....39
ANNEXE 4 : fiches techniques des SAEPmV / SAEP ayant fait objet de réception provisoire....42
ANNEXE 5 : Détails des taux de desserte par commune au 31 décembre 2025....94

Table des tableaux

Tableau 1 | Point AEV réhabilitées, remises en service et transférées aux fermiers....15
Tableau 2 | Liste des SAEPmV achevés au cours du second semestre 2025....18
Tableau 3 | Aperçu des caractéristiques des SAEPmV réceptionnés au cours du deuxième semestre de l'année 2025....21
Tableau 4 | Répartition par Département du nombre de réservoirs du patrimoine hydraulique rural....25
Tableau 5 | Répartition des capacités de stockage par Département du nombre de réservoirs du patrimoine hydraulique rural....24
Tableau 6 | Répartition par catégorie de diamètres des canalisations d'eau du patrimoine hydraulique rural....24
Tableau 7 | Situation des demandes enregistrées et point des réalisations des BP....25

Table des graphiques

Graphique 1 | Répartition par Département des AEV et SAEPmV du patrimoine hydraulique rural....22
Graphique 2 | Répartition par Département des postes d'eau autonomes du patrimoine hydraulique rural....23
Graphique 3 | Répartition par Département des branchements particuliers et communautaires du patrimoine hydraulique rural....26
Graphique 4 | Répartition par Département des bornes fontaines du patrimoine hydraulique rural....26
Graphique 5 | Répartition par Département des FPM du patrimoine hydraulique rural....27
Graphique 6 | Répartition par type d'ouvrages du taux de desserte national....27
Graphique 7 | Répartition par type d'ouvrages du taux de panne....28

SIGLES

AEV	Adduction d'Eau Villageoise
ABE	Agence Béninoise pour l'Environnement
AEP	Approvisionnement en Eau Potable
AUE	Association des Usagers d'Eau
ACEP	Association de Consommateurs d'Eau Potable
ANDF	Agence Nationale du Domaine et du Foncier
ANCQ	Agence Nationale de Contrôle de Qualité des produits de santé et de l'eau
ANAEPMR	Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural
CAPPP	Cellule d'Appui au Partenariat Public Privé
BAO	Boîte A Outils
BIDC	Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
BF	Borne Fontaine
BP	Branchement Particulier
CONAFIL	Commission Nationale des Finances Locales
CCE	Certificats de Conformité Environnementale
COVID-19	Coronavirus Disease 2019
CFME	Centre de Formation aux Métiers de l'Eau
CRO	Comités des Riverains de l'Ouvrage
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DGEau	Direction Générale de l'Eau
DNCMP	Direction Nationale de contrôle des Marchés Publics
DPF	Développement des Programmes de Formation
FADeC	Fonds d'Appui au Développement des Communes
FPM	Forage équipé de Pompe à Motricité humaine
GRGES	Guide Référentiel pour la Gestion Environnementale et Sociale
INStaD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
MCVTDD	Ministère de Cadre de Vie et des Transports, chargé du Développement Durable

MDGL	Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale
MEEM	Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines
MGP	Mécanisme de Gestion des Plaintes
ONU	Organisation des Nations Unies
PAG	Programme d'Actions du Gouvernement
PASAEP 24	Projet d'Amélioration des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable de 24 villages
PAD	Project Appraisal Document
PAP	Personnes Affectées par le Projet
PNE-BENIN	Partenariat National de l'Eau Bénin
PDAEPMR	Plan Directeur d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural
PEA	Poste d'Eau Autonome
PCSA	Prise en Charge du Service Affermé
PEPEC	Projet Eau Potable pour Ecole à Cantine
PEPRAU	Projet d'approvisionnement en Eau Potable en milieu Rural et d'Assainissement des eaux usées Urbaines
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PPGED	Plan Particulier de Gestion et d'Élimination des Déchets
PPSPS	Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé
ProSEHA	Programme d'appui au Secteur de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SAEP	Système d'Approvisionnement en Eau Potable
SAEPmV	Système d'Approvisionnement en Eau Potable multi Villages
SNAEP-MR	Stratégie Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural
SBEE	Société Béninoise d'Energie Electrique
SES	Sauvegarde Environnementale et Sociale
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin
UNICEF	United Nations International Children's Emergency Fund
WHO	World Health Organisation

RESUME EXECUTIF

Le Gouvernement de la République du Bénin continue, avec méthode et détermination, d'œuvrer à l'accès universel à l'eau potable en milieu rural. Cette ambition s'appuie sur une mobilisation complète de tous les acteurs. Les investissements d'envergure et les réformes engagés visent à instaurer un modèle innovant et performant de gestion du service public de l'eau potable.

Les principaux progrès réalisés au cours du second semestre de 2025 sont présentés dans la quinzième édition du rapport semestriel de suivi du patrimoine et de la performance du service public de l'eau en milieu rural.

Au titre des mesures d'accompagnement nécessaires à une fourniture durable du service public de l'eau potable en milieu rural :

- Les missions d'amélioration continue des performances environnementales et sociales ont été poursuivies sur l'ensemble des chantiers. Une attention particulière a été portée à la mise en œuvre du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) ;

Tous les sites dont les ouvrages ont fait l'objet de constats d'achèvement et de réceptions provisoires sur la période concernée ont été remis en état.

- La seconde phase des opérations de contrôle de qualité sanitaire de l'eau distribuée a été engagée, conduisant à la réalisation de cent soixante-seize (176) prélèvements d'échantillons d'eau pour être analysés par le laboratoire de l'ANCQ ;
- Les vingt-six (26) nouveaux Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (SAEPmV) issus du Programme AQUA-VIE et de PASAEP 24 ont été transférés aux Sociétés fermières;
- Cinquante-sept (57) anciennes Adduction d'Eau Villageoise (AEV) ont été réhabilitées et mises en conformité avec les standards techniques en vigueur ;
- Les performances « numériques et de rapportage » sur la gestion du service public de l'eau potable, ont été améliorées à travers :
  - la livraison de la version V4.2.1 Cloud-UtilitY85 ;
  - la mise à niveau du module d'affermage incluant le suivi des factures et des encaissements;
  - le renforcement des tableaux de bord de rapportage.

Au titre de l'achèvement des travaux et réception des ouvrages d'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) en milieu rural :

- Vingt-six (26) nouveaux SAEP réparti dans huit (08) Départements (ALIBORI, ATLANTIQUE, BORGOU, COLLINES, COUFFO, DONGA, MONO, ZOU) ont fait objet de réception provisoire ;

Au titre des indicateurs de performance du sous-secteur :

- Trois mille six cent soixante-huit (3 668) Branchements Particuliers (BP) ont été réalisés en zones rurales ;
- Les travaux d'actualisation des indicateurs à fin décembre 2025 font ressortir les principaux résultats suivants :
  - Taux de desserte : 84,3 %
  - Taux de panne : 23,9 %

INTRODUCTION

L'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) en milieu rural constitue un pilier fondamental pour le développement durable et la santé publique. L'accès à une eau de qualité, reconnu par l'Organisation des Nations Unies (ONU) comme un droit humain fondamental, demeure pourtant un défi majeur pour de nombreuses communautés rurales à travers le monde. Afin de répondre à cette problématique, les stratégies nationales — à l'instar de celle du Bénin — visent à garantir un accès universel à l'eau potable d'ici 2030, conformément aux Objectifs de Développement Durable (ODD). Ces stratégies reposent sur des modèles de gouvernance participative, impliquant les secteurs public et privé ainsi que la société civile, afin d'assurer une gestion durable et équitable du service public de l'eau potable en milieu rural.

Au Bénin, l'accès à l'eau potable en milieu rural représente un enjeu social majeur pour l'amélioration des conditions de vie des populations. Ce défi mobilise : (i) d'importantes ressources financières, (ii) des solutions techniques innovantes et durables, (iii) des actions visant à résorber les disparités d'accès, (iv) des initiatives de sensibilisation et d'éducation pour le changement des comportements, ainsi que (v) des dispositifs de veille et de participation citoyenne.

S'inscrivant dans cette dynamique, le Gouvernement met en œuvre un ensemble d'actions visant à :

- conduire des réformes structurantes pour promouvoir un modèle innovant de gestion et de fourniture du service public de l'eau potable en milieu rural, avec une attention particulière pour les populations les plus vulnérables,
- déployer progressivement un programme d'investissements massif destiné à accélérer la réalisation d'infrastructures adéquates d'AEP et à sécuriser la mobilisation des ressources en eaux souterraines,
- garantir la durabilité environnementale et sociale des services publics d'eau potable ;
- accompagner et valoriser les mécanismes de veille citoyenne et de défense des droits des consommateurs d'eau potable.

Dans la perspective d'atteindre l'ODD 6, qui vise l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement, l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR) joue un rôle déterminant. À travers ses programmes de développement et d'amélioration du service public, elle contribue de manière significative à l'accélération de la desserte en eau potable dans les localités rurales du pays.

Pour une gestion transparente et performante du sous-secteur, le suivi du patrimoine hydraulique et des performances du service public d'AEP constitue un levier essentiel pour l'amélioration de l'efficacité et de la durabilité des actions. Ce suivi couvre les dimensions techniques, financières, environnementales et sociales. Il fait l'objet de rapports semestriels permettant d'apprécier les progrès réalisés, de relever les défis persistants et de renforcer la redevabilité vis-à-vis des populations bénéficiaires et des partenaires techniques et financiers. Ces mécanismes de reddition de comptes sont indispensables pour préserver la confiance et garantir la durabilité des actions engagées

Cette quinzième édition du rapport fait le point sur les grands progrès réalisés durant le semestre de juillet à décembre 2025. Elle met en lumière : (i) les mesures d'accompagnement nécessaires à une fourniture durable du service public de l'eau potable (ii) l'amélioration des compétences pratiques et le suivi des performances de la gestion du service public de l'eau potable (iii) l'achèvement des travaux et la réception des ouvrages hydrauliques d'AEP ; et (iv) le suivi des indicateurs de performance du sous-secteur.

1. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT NECESSAIRES A UNE FOURNITURE DURABLE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL

L'atteinte d'une fourniture durable du service public de l'eau potable en milieu rural exige la mise en œuvre combinée de mesures institutionnelles, techniques, financières et sociales. À cet effet, les actions suivantes sont jugées prioritaires :

(i) le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles pour une gestion efficace et durable des infrastructures d'eau potable, incluant la formation continue, l'accompagnement institutionnel et social, ainsi que la mise en place de cadres de concertation ;

(ii) la sécurisation durable des eaux souterraines afin d'éviter toute surexploitation et de garantir une disponibilité permanente de la ressource ; et

(iii) l'établissement de partenariats stratégiques avec les Agences nationales (ABE, ANDF et ANCQ) et les Associations locales (ONG) afin de mutualiser les compétences et de renforcer la gouvernance sectorielle.

L'affermage des ouvrages d'alimentation en eau potable constitue un levier majeur permettant d'assurer la durabilité, la transparence et l'efficacité du service. Il associe la responsabilité publique en matière de propriété et de contrôle, et l'efficacité du secteur privé dans l'exploitation et la maintenance. La digitalisation progressive des outils de gestion des travaux et du service public d'AEP s'inscrit également dans cette dynamique d'amélioration continue.

1.1. Partenariat entre l'ANAEPMR et l'ABE

La durabilité environnementale et sociale est au cœur de la fourniture du service public de l'eau potable, surtout en milieu rural. Elle garantit non seulement l'accès continu à une ressource vitale, mais aussi la préservation des écosystèmes et l'équité sociale.

C'est dans ce cadre que l'ANAEPMR et l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE) ont signé une convention portant sur la prise en compte systématique des préoccupations environnementales et sociales lors de la préparation et de la mise en œuvre des projets. Cette collaboration vise notamment l'identification des impacts, la formulation de mesures correctives et l'amélioration des performances environnementales et sociales.

1.1.1. Mise en œuvre des documents environnementaux et sociaux sur les chantiers des SAEPmV

Les chantiers des projets en cours font l'objet d'un suivi régulier afin de vérifier l'exécution des mesures prévues dans les Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et documents associés relatifs aux Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (SAEPmV).

Au second semestre de 2025, plusieurs chantiers du Programme AQUA VIE (95 SAEPmV) ont fait l'objet de constats d'achèvement et de réceptions provisoires, suivis de la remise en état des sites concernés.

Les principaux documents en cours de mise en œuvre sur les différents chantiers sont :

- le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) Chantier,
- le Plan Particulier de Gestion et d'Élimination des Déchets (PPGED),
- le Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS),
- et le Mécanisme de Gestion des Plaintes.

L'état de mise en œuvre par lot et par SAEPmV de chacun de ces documents à fin décembre 2025 est présenté en annexe 1.

1.1.2. Mise en œuvre du Mécanisme de gestion des plaintes

Le Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) est un dispositif systématisé de bonne gouvernance visant à recevoir, traiter et résoudre les plaintes relatives aux projets, de manière acceptable pour toutes les parties prenantes. Il facilite le dialogue entre toutes les parties prenantes incluant aussi bien les acteurs du projet (l'Ingénieur Conseil, l'Unité de Coordination du Projet, et les Entreprises) que les

Personnes Affectées par le Projet (PAP), (les travailleurs, la population riveraine et les habitants). Il est de plus en plus utilisé pour améliorer les résultats des projets en créant des réponses plus prévisibles, opportunes et axées sur les préoccupations des citoyens.

Le Mécanisme de Gestion des Plaintes est mis en œuvre à travers l'installation de Comités des Riverains de l'Ouvrage (CRO) au niveau de chaque arrondissement bénéficiaire du SAEPmV. Des formations et séances de sensibilisation sont organisées au sein de chaque CRO et sur les chantiers, afin de garantir une utilisation optimale des outils de gestion des plaintes incluant les registres d'enregistrement des plaintes, les fiches d'enregistrement et de suivi de résolution des plaintes et les fiches de suivi mensuel des plaintes. Les plaintes enregistrées sont souvent traitées en collaboration avec les membres des CRO, les autorités locales et les spécialistes HSE des entreprises et des bureaux de contrôle.

Les populations riveraines sont également sensibilisées sur le MGP et les mesures environnementales et sociales avant le démarrage des travaux dans chaque localité.

1.2. Partenariat entre l'ANAEPMR et l'ANDF

La convention signée entre l'ANAEPMR et l'Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF) vise la sécurisation foncière (obtention de titres fonciers au nom de l'Etat) des sites abritant les ouvrages des SAEPmV et la conduite des opérations d'indemnisation des personnes affectées.

Au cours de ce deuxième semestre de l'année 2025, aucune activité majeure n'a été menée dans le cadre de ce partenariat.

1.3. Partenariat entre l'ANAEPMR et l'ANCQ

Une eau potable conforme aux normes sanitaires, protège contre les risques microbiologiques et chimiques, et contribue directement à la prévention des maladies hydriques (diarrhées, le choléra ou l'hépatite A, etc.).

Dans le souci de garantir la qualité sanitaire de l'eau distribuée, l'ANAEPMR a engagé un partenariat avec l'Agence Nationale de Contrôle de Qualité des produits de santé et de l'eau (ANCQ). Ce partenariat vise à :

(i) réaliser l'état des lieux référentiels de la qualité bactériologique (hygiène de l'eau du robinet) et physico-chimique (qualité de l'eau de la nappe captée) des eaux sur l'ensemble des SAEP existantes,

(ii) valider les Plans de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE) réalisés par les Opérateurs, et

(iii) organiser le suivi de la mise en œuvre des PGSSE des Opérateurs, à travers des contrôles périodiques (surveillance) de la qualité de l'eau de robinet.

1.3.1. Analyses physico-chimiques et bactériologiques

Une deuxième phase de collecte et d'analyses des échantillons d'eau (de la nappe captée, et des robinets de SAEP en exploitation) a été conduite par l'ANCQ au cours du second semestre 2025, avec 176 prélèvements réalisés. Les résultats sont attendus au premier trimestre 2026.

Cette deuxième phase vise à contrôler la qualité sanitaire de l'eau de 95 ouvrages (AEV / SAEPmV) totalement réhabilités, constituant le premier lot de la phase n°2 sur un total de cinq cent vingt-trois (523) ouvrages engagés.

1.3.2. Elaboration et validation des PGSSE

Les Plans de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE) sont des outils essentiels pour anticiper et maîtriser les risques sanitaires de l'eau distribuée tout en assurant la conformité réglementaire avec les exigences nationales en vigueur. Il a été exigé aux opérateurs régionaux l'élaboration des PGSSE, qui devront être validés par l'ANCQ. Chaque rapport de PGSSE englobe un ensemble structuré d'actions, incluant une étude approfondie des dangers et l'élaboration d'un plan d'actions détaillé couvrant toutes les étapes du cycle de l'eau, depuis la ressource naturelle jusqu'à sa distribution finale par les opérateurs régionaux.

Treize (13) nouveaux PGSSE ont été élaborés et transmis à l'ANCQ au cours du second semestre 2025, portant le total à soixante-treize (73) dont l'approbation est attendue pour le mois de février 2026. La liste des ouvrages concernés figure en annexe 2.

1.4. Réorganisation du secteur hydraulique : la SoBIE, nouveau maître d'ouvrage national

Dans le cadre de la poursuite des réformes structurantes du secteur de l'AEP, une transition organisée est actuellement en cours entre l'ANAEPMR et la Société Béninoise des Infrastructures de l'Eau (SoBIE). Crée en avril 2024, la SoBIE est appelée à devenir le maître d'ouvrage unique du patrimoine hydraulique national. Elle aura pour mission de centraliser la conception, le financement, la construction et la gestion des infrastructures hydrauliques, aussi bien en zones urbaines qu'en zones rurales.

Dans ce nouveau dispositif, la SONEB continuera d'assurer la distribution de l'eau potable ainsi que l'exploitation commerciale en milieu urbain. Quant à l'ANAEPMR, en charge du secteur rural, elle verra progressivement l'ensemble de ses prérogatives transférées à la SoBIE.

1.5. Organisation de la gestion durable du service public de l'eau potable en milieu rural

La gestion durable du service public de l'eau potable en milieu rural est organisée autour de plusieurs axes stratégiques : (i) la mise en affermage des ouvrages hydrauliques, (ii) l'exécution des travaux de diagnostic et de mise en conformité, (iii) le déploiement des outils technologiques, (iv) la formation et le renforcement des capacités, (v) le suivi et évaluation des performances etc.

1.5.1. Mise en affermage des ouvrages hydrauliques d'AEP en milieu rural

Le modèle d'affermage mis en œuvre par le Gouvernement vise la professionnalisation de l'exploitation des systèmes d'approvisionnement en eau potable. Il s'inscrit dans la logique du Partenariat Public-Privé et poursuit les objectifs suivants :

- améliorer la performance opérationnelle ;
- garantir la transparence de gestion ;
- assurer la pérennité des infrastructures.

La Prise en Charge du Service Affermé (PCSA) par les sociétés fermières a démarré le 1er mars 2023 et la taille des périmètres d'affermage évolue en fonction du transfert et de la mise en exploitation des ouvrages (anciens réhabilités, ou nouvellement construits et réceptions) hydrauliques d'AEP.

1.5.2. Travaux de diagnostic et de mise en conformité des AEV existantes en panne

Dans le cadre de l'amélioration du fonctionnement des systèmes existants, l'ANAEPMR a poursuivi, les travaux de diagnostic, de réhabilitation et de mise en conformité des anciennes AEV. Ces opérations impliquent une évaluation approfondie des systèmes existants, l'identification des défaillances ou des non-conformités, et la planification des réparations ou des améliorations nécessaires.

Au cours du second semestre de 2025 , cinquante-sept (57) AEV ont été remises en services dans trente une (31) Communes de neuf (09) Départements, comme résumé par le tableau 1. La liste complète des ouvrages concernés figure en annexe 3.

Périmètre	Départements	Communes	Nombres AEV remise
1	Plateau	Kétou	2
		Sakété	1
	Ouémé	Dangbo	1
		Adjohoun	2
	Alibori	Malanville	1
		Ségbana	1
		Gogounou	2
TOTAL PERIMETRE 1			10

2	Atlantique	Toffo	2
		Ouidah	3
		Tori Bossito	1
		Zè	2
		Abomey Calavi	1
	Atacora	Boukoumbé	2
		Natitingou	2
		Toucountouna	1
		Kérou	3
		Kouandé	3
		Péhunco	2
	Donga	Ouaké	2
		Copargo	2
		Bassila	5
		Djougou	5
TOTAL PERIMETRE 2			36
3	Mono	Athiémé	1
		Lokossa	1
	Couffo	Aplahoué	1
		Lalo	1
		Klouékanmè	3
		Djakotomey	2
		Savalou	4
	Zou	Zagnanado	2
		Zogbodomey	1
TOTAL PERIMETRE 3			11
TOTAL GENERAL			57

Tableau 1 | Point AEV réhabilitées, remises en service et transférées aux fermiers

1.5.3. Transfert et mise en exploitation des ouvrages hydrauliques d'AEP aux nouvelles sociétés fermières

Au cours du second semestre de l'année 2025, quatre-vingt-trois (83) ouvrages hydrauliques d'AEP ont été transferérés et mis en exploitation par les Fermiers (SBA des Eaux et OMILAYE SA), dans onze (11) Départements. Il s'agit de :

- cinquante sept (57) anciennes Adductions d'Eau Villageoises (AEV) qui ont été réhabilitées et remises en service et transférées (Tableau 1) .
- Vingt six (26) nouveaux SAEPmV du Programme AQUA VIE 95 SAEPmV et du PASAEP 24. L'aperçu sommaire de ces SAEPmV est résumé dans le tableau 2

L'opération de transfert des ouvrages implique des représentants de l'ANAEPMR, des Communes concernées, et des Sociétés fermières. Il a consisté à dresser un état des lieux contradictoire de chaque ouvrage en vue d'une Prise en Charge du Service Affermé (PCSA) par les sociétés fermières.

1.5.4. Déploiement des outils technologiques de gestion du service public de l'eau potable en milieu rural

Les outils technologiques dédiés à la gestion du service public de l'eau potable en milieu rural constituent un levier indispensable pour garantir une distribution fiable, durable et équitable. Ils facilitent le suivi en temps réel des infrastructures, optimisent les interventions de maintenance, réduisent les coûts d'exploitation et renforcent la transparence dans la gouvernance du service. Ces outils ne doivent donc pas être considérés comme un luxe, mais une nécessité stratégique permettant de passer d'une gestion réactive à une gestion proactive, au bénéfice de la durabilité, l'équité et de la performance du service public d'eau potable en milieu rural.

Dans cette perspective, l'ANAEPMR a poursuivi la mise à échelle de la plateforme UtilitY85 avec pour principaux objectifs :

- le développement des services additionnels intégrant les adaptations et les spécifications formulées par les Sociétés fermières et l'ANAEPMR,
- l'activation et la mise en exploitation de la version V2 d'UtilitY85,
- le suivi d'exploitation de la plateforme et de services associés.

Au 31 décembre 2025 les principales avancées enregistrées dans le cadre de la mise à échelle de la plateforme UtilitY85 se présentent comme suit :

- la livraison de la version V4.2.1 Cloud-UtilitY85 intégrant notamment la réorganisation des menus, l'amélioration du tableau de bord, la mise en place du hub de suivi d'activité, le module Cron Indicateur, les fonctionnalités de lettrage et l'actualisation des profils d'administrateur ;
- la mise à niveau du module d'affermage incluant le suivi des factures d'eau et le suivi des encaissements et le suivi de la production;
- l'amélioration des fonctions de rapportage, notamment à travers le renforcement des tableaux de bord.

2. AMELIORATION DES COMPETENCES PRATIQUES ET SUIVI DES PERFORMANCES DE LA GESTION DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL

Former les acteurs locaux et mettre en place un dispositif de suivi rigoureux constituent deux piliers essentiels pour garantir un accès équitable, durable et de qualité à l'eau potable en milieu rural.

2.1. Appui à la mise en place et à la capacitation des Associations des Consommateurs d'Eau Potable (ACEP)

Depuis 2019, l'ANAEPMR conduit, en étroite collaboration avec le Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL), un processus structuré visant la création, l'opérationnalisation et la capacitation des Associations de Consommateurs d'Eau Potable (ACEP). Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Partenariat Public-Privé (PPP) pour la gestion des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable (SAEP), dont l'objectif majeur est la professionnalisation durable du service public de l'eau en milieu rural.

À ce titre, les ACEP constituent le troisième pilier institutionnel du dispositif de gouvernance, aux côtés des communes et des opérateurs privés. Elles jouent un rôle déterminant dans le contrôle citoyen, la sensibilisation communautaire et la défense des droits des usagers du service d'eau potable.

Au second semestre de 2025, l'ANAEPMR a procédé à une mise à jour du diagnostic national des ACEP, intégrant pour la première fois un focus spécifique sur le genre.

Les principaux enseignements issus de ce diagnostic sont les suivants :

- 34 ACEP communales sont officiellement enregistrées, soit un taux de couverture nationale de 44 %.
- Les femmes représentent 32 % des membres des bureaux exécutifs, traduisant une avancée notable mais perfectible en matière d'équité de genre.
- Malgré ces acquis, la majorité des ACEP nécessitent un renouvellement de mandats, ainsi qu'une redynamisation de leurs organes de gouvernance.
- Le diagnostic révèle également l'absence de cadres formalisés et réguliers de concertation, au niveau communal ou départemental, regroupant l'ensemble des acteurs, notamment les opérateurs privés délégataires.

La promulgation de la Loi n° 2025 19 , introduit plusieurs exigences majeures auxquelles les ACEP doivent désormais se conformer :

- Enregistrement obligatoire au Registre National des Associations et Fondations (RNAF), via une procédure entièrement dématérialisée ;
- Mise en place d'une gouvernance interne plus transparente et conforme aux normes nationales ;
- Production et transmission obligatoire de rapports annuels d'activités.

Ainsi, toutes les ACEP — y compris celles déjà existantes — doivent être enregistrées en ligne, condition indispensable à leur reconnaissance légale et à leur capacité d'action.

Pour rappel, depuis le lancement du processus en 2019, plusieurs interventions structurantes ont été menées afin d'appuyer les Mairies dans l'installation et l'opérationnalisation des ACEP :

- Élaboration et impression d'une Boîte à Outils (BAO) destinée aux communes, visant à faciliter la création, le fonctionnement, la gestion des plaintes et la bonne gouvernance des ACEP ;
- Dissémination de la BAO lors des Conférences Administratives Départementales (CAD) des départements de l'ATACORA, de la DONGA et des COLLINES, mobilisant au total 17 Communes ;
- Organisation d'ateliers départementaux de formation, à l'intention des Secrétaires Exécutifs (SE) et des Responsables Eau, Hygiène et Assainissement (REHA), pour favoriser une appropriation efficace de la BAO ;
- Appui technique à l'élaboration par les responsables des Mairies de 76 plans d'action communaux budgétisés, destinés à accompagner l'installation et la mise en service fonctionnelle des ACEP.

3. CONSTATS D'ACHEVEMENT DES TRAVAUX ET RECEPTION DES NOUVEAUX OUVRAGES D'AEP EN MILIEU RURAL

L'achèvement des travaux et la réception des nouveaux ouvrages hydrauliques d'AEP en milieu rural constituent des étapes déterminantes pour garantir l'accès à l'eau potable, un enjeu majeur pour le développement durable et la santé publique. Au Bénin, d'importants efforts sont consentis depuis 2016 afin d'améliorer l'approvisionnement en eau potable dans les zones rurales, comme en témoignent, les récents constats d'achèvements et les réceptions provisoires des nouveaux ouvrages réalisés.

3.1. Constats d'achèvement des travaux des nouveaux SAEP

Conformément à sa mission de développement des systèmes d'eau potable, l'ANAEPMR a constaté au cours du deuxième trimestre de 2025, l'achèvement d'un total de seize (16) nouveaux ouvrages d'AEP dans le cadre de la réalisation de 95 SAEPmV sur le Programme AQUA VIE.

Lots	Départements	Communes	Noms SAEpmV	Nombre SAEpmV
Lot 1	Borgou	Kalalé	Dérassi 1	03
		Pèrèrè	Guinangourou 3	
	Alibori	Ségbana	Ségbana Centre	
Lot 2	Collines	Dassa Zoumé	Akofodjulé	05
			Kpingni	
		Bantè	Gouka 1	
	Atacora		Koko	
	Donga	Bassila	Allédjo 2	
Lot 3	Mono	Houéyogbé	Dahè	05
			Honhoué	
	Couffo	Dogbo	Tota 1	
		Aplahoué	Kissamey	
	Zou	Djidja	Zounkon	
Lot 4	Atlantique, et	Abomey Calavi	Kpanroun	03
	Ouémé	Adjarra	Aglogbè	
	Plateau	Ifangni	Kokoumolou	
TOTAL ACHEVES				16

Tableau 2 | Liste des SAEPmV achevés au cours du second semestre 2025

Les différentes fiches techniques de ces SAEPmV sont en annexe 4.

3.2. Réceptions provisoires des travaux des nouveaux SAEPmV

Au cours du second semestre de l'année 2025, l'ANAEPMR a procédé à la réception provisoire de vingt-six (26) SAEP. La mise en service de ces ouvrages a permis de fournir de l'eau potable à environ trois cent quatre-vingt-dix mille six cent soixante-quatre (390 664) personnes, grâce à l'installation de six cent soixante-dix-neuf (679) nouveaux points d'eau potable. Cent dix (110) Villages de vingt-six (26) Arrondissements dans dix-huit (18) Communes des départements du Borgou, Alibori, des Collines, du Couffo du Mono et du Zou, se retrouvent ainsi desservi en eau potable par des infrastructures confirmes aux normes nationales en vigueur. Les fiches techniques détaillées des SAEP réceptionnés sont en Annexe 4.

Au total, au 31 décembre 2025, l'ANAEPMR comptabilise vingt-six (26) nouveaux ouvrages d'AEP achevés et réceptionnés dont :

- vingt (20) SAEPmV dans le cadre de la réalisation de 95 SAEPmV sur le Programme AQUA VIE;
- six (06) SAEP dans le cadre Projet d'Amélioration des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable dans 24 villages du Bénin (PASAEP 24).

N°	Désignation	Villages / Localités raccordés	Population desservie (2025)	Nouveaux forages raccordés	Total linéaire (ml)	Capacité réservoir (m3)	Bornes Fontaines
1	SAEPmV AKOFODJOULE	AGONDOKPO, AKOFFODJOULE, ATINKPAYE, BANIGBE	11 834	1	55 382	200	22
2	SAEPmV KPINGNI	BAKEMA; FITA; KPINGNI; TOGON; VEDJI	11 089	1	55 215	250	33
3	SAEPmV GOUKA 1	GALATA ; GBEDJE ; KAFEGNIGBE ; KAMALA-IDJOU ; MONTEWO ; SAKO	7 728	1	50 614	150	26
4	SAEPmV ALLEDJO 2	BOUTOU ; KAOUTE	3 079	1	12 889	80	6
5	SAEPmV DAHE	AGUEHON, DAHE-AKLOH, DAHE GBEDJI, DAHE-KPODJI, DANHOUE, DJETOE, DJIBIO, GNAMAKO, HOUANKPA, HOUANKPATO, KPASSAKANME, TOHOUIN	29 588	1	72 740, 55	400	55
6	SAEPmV HONHOUE	DEVEDJI, GAVE, HONHOUE AKLOH, HONHOUE AGLE, KPETOU GBADJI, TOGBONOU	11 635	1	36 945,2	150	20
7	SAEPmV KISSAMEY	DOGOHOUE ; EDEHOUE ; GBAKONOU ; HAVOU ; HEDJENAWA ; HOUETAN ; HOUNGBAME ; KELETOME ; KOUMAKAHOUE ; LOKOSSOUHOUE ; TANNOU ; HOUETAN TOUVOU	41 941	2	42 379	700	58
8	SAEPmV ZOUNKON	AHOZOUN ; AYOGBE ; ZOUNKON ; ZOUNME	4 308	1	16 980	80	08
9	SAEPmV TOTA 1	FONCOME 1, FONCOME 2, GOUHOUN, HOUEDJAME	18 812	1	29 295,92	250	30
10	SAEPmV BETEROU 1	KPESSOU ; YEBESSI	18 728	4	49 765	300	26
11	SAEPmV BOUANRI 1	GUERRAN-KALI (GBEKOU) ; GBEROU DABA	16 287	1	91 266	300	30
12	SAEPmV DERASSI 1	DERASSI, MAREGUITA, KAKATENIN	21 337	1	116 559,63	400	38

13	SAEPmV DERASSI 2	GUIRI GANDO ; MATCHORE	7 151	1	35 028,2	150	14
14	SAEPmV KALALE 1	BESSASSI ; BESSASSI GANDO ; ZAMBARA	11 664	1	47 858,05	250	16
15	SAEPmV SOKOTINDJI 2	GBARANA ; MOROU ; POELA	26 249	1	62 595,77	250	23
16	SAEPmV SEGBANA CENTRE	GESSARE ; GUENE KOUZI ; KOROWI ; MAFOUTA-FONDO-WASSARE ; PIAMI ; SANTIMBARA	19 412	1	149 392	400	41
17	SAEPmV LOUGOU 1	BOUMOUSSOU ; GBASSE ; GBENKAKAROU ; LOUGOU ; LOUGOU NIAMBARA ; ZONZI ; SINWAN	12 186	1	35 450	250	12
18	SAEPmV GAMIA 3	BOURI, GANRO (LOCALITES : GAH MARO, BOURI BOURAKOU, BOUSSOURA, SANGAMPOUE, GAH BAKA)	3 265	0	34 524	0	08
19	SAEPmV GUINANGOUROU 3	OGAMOIN ; KPAWOLOU ; GOUNKPARE ; BANIGOUROU	6 250	2	86 755	150	25
20	SAEPmV MADECALI 2	MADECALI ; SENDE	19 918	2	68 042	350	26
21	SAEPmV ZAFFE	MADENGBE et KPAKPAZOUME	21 503	1	15 132	100	14
22	SAEP KOKEY	KOKEY	11 907	2	15 555	75	20
23	SAEP ATABENOU	ATABENOU	8 519	2	19 500	50	9
24	SAEP SOROKO	SOROKO	7 292	1	16 345	40	12
25	SAEP DAME	AGBOTAGON, DAME CENTRE, DOLVI	15 825	1	13 686	100 Bâche 400	40
26	SAEPmV ALAFIAROU	AGBASSA, KODA, ALAFIAROU, KOKO	23 157	4	87 447	2 CE 200	67
		TOTAL	**390 664**	**36**	**1. 317 341,32**	**6225**	**679**

Tableau 3 | Aperçu des caractéristiques des SAEPmV réceptionnés au cours du deuxième semestre de l'année 2025

4. INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SOUS SECTEUR

Les indicateurs de performance dans le sous-secteur de l'eau potable sont des outils stratégiques indispensables pour mesurer l'efficacité, la durabilité et l'équité du service public. Ils permettent de suivre l'accès réel des populations à l'eau potable, la qualité du service, la gestion financière et la gouvernance, afin d'orienter les politiques et investissements.

En milieu rural, ces indicateurs garantissent que chaque investissement se traduit par un accès durable et équitable à l'eau potable. Au Bénin, leur actualisation régulière est essentielle pour assurer la continuité du service, suivre le patrimoine hydraulique rural, analyser les capacités de stockage et apprécier les performances des acteurs chargés de la gestion du service.

Les données nécessaires sont collectées auprès des autorités locales, opérateurs privés, usagers et partenaires techniques et financiers.

L'analyse semestrielle menée par l'ANAEPMR permet de mesurer les progrès, d'identifier les actions à renforcer et de suivre l'évolution des composantes du service public d'AEP en milieu rural sur une base semestrielle et annuelle.

4.1. Suivi du patrimoine de l'hydraulique rural

Le suivi du patrimoine hydraulique en milieu rural est une fonction stratégique pour garantir la durabilité et l'efficacité du service public de l'eau potable. Il s'agit de recenser, contrôler et évaluer l'ensemble des infrastructures hydrauliques (forages, châteaux d'eau, réseaux, bornes-fontaines, pompes, etc.) afin d'assurer leur bon fonctionnement et leur pérennité. Ce dispositif de suivi représente un outil de pilotage indispensable pour assurer un accès durable, équitable et transparent à l'eau potable en milieu rural.

Le point actualisé des ouvrages hydrauliques d'AEP (AEV, SAEPmV, PEA), présenté dans ce quinzième rapport semestriel prend en compte :

- les nouveaux ouvrages hydrauliques d'AEP (y compris les extensions sur réseaux d'AEVs existantes) en milieu rural qui ont fait objet de réception provisoire par l'ANAEPMR au cours de la période de référence.
- le retrait à la suite des diagnostics effectués, de certains ouvrages notamment:
  - des AEV dont l'état ne permet ni une réhabilitation ni une mise en conformité,
  - des AEV ayant été fusionnées ou placée hors service en raison de leur intégration dans le périmètre fonctionnel de nouveau SAEPmV.

4.1.1. Systèmes d'approvisionnement en eau potable existants

Avec les SAEPmV réceptionnés par l'ANAEPMR au second semestre de 2025, le patrimoine hydraulique rural d'AEP compte désormais mille soixante-dix-neuf (1079) systèmes d'AEP dont :

- six cent vingt-deux (622) AEV et SAEPmV (y compris les extensions et les Cœurs de SAEPmV) ;
- quatre cent cinquante-sept (457) PEA.

La répartition des systèmes d'AEP par type et par Département est illustrée ci-après :

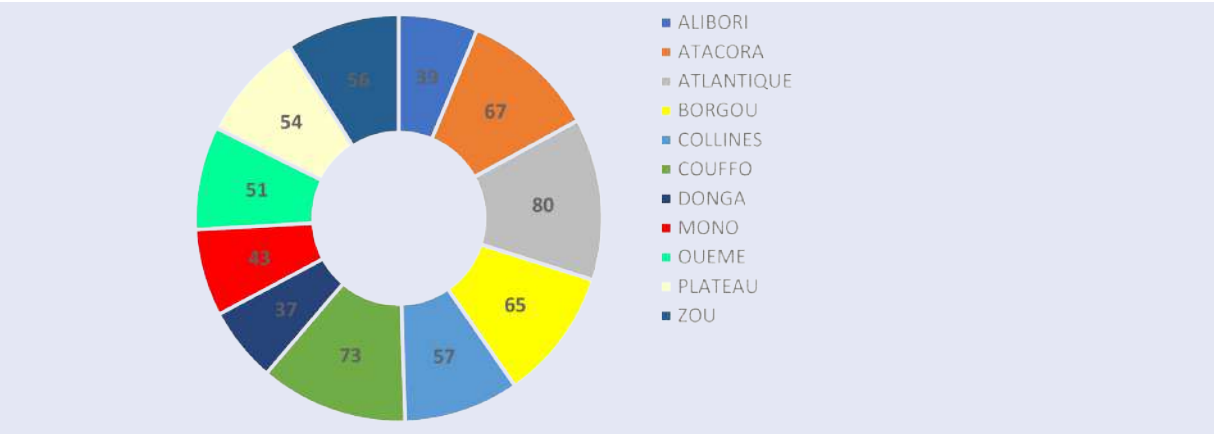

Graphique 1 | Répartition par Département des AEV et SAEPmV du patrimoine hydraulique rural

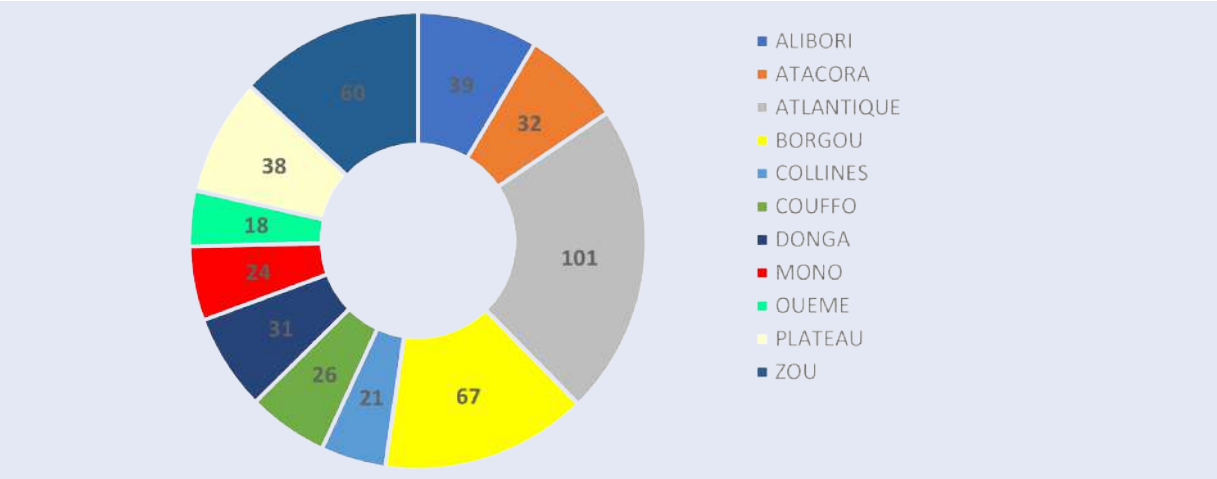

Graphique 2 | Répartition par Département des postes d'eau autonomes du patrimoine hydraulique rural

4.1.2. Capacités de stockage des réservoirs des AEV et des SAEPmV existantes

Le stockage de l'eau potable en milieu rural constitue un élément essentiel pour assurer la sécurité, la continuité et l'équité du service public. Il ne s'agit pas uniquement d'accumuler une quantité d'eau disponible, mais de garantir à l'ensemble des populations une réserve fiable, accessible et de qualité, même en cas d'aléas climatiques, de pannes techniques ou de fluctuations de la demande.

En effet, la mise en place d'infrastructures de stockage (châteaux d'eau, réservoirs au sol) est centrale dans la sécurité hydrique. Ces ouvrages permettent de lisser les variations de production, d'assurer une pression adéquate dans le réseau, de constituer une réserve stratégique pour renforcer la résilience globale du système face aux situations d'urgence. Ainsi, dans les zones rurales souvent confrontées à des défis logistiques et à une disponibilité irrégulière de la ressource, le stockage représente bien plus qu'une simple composante technique : il est un véritable pilier de la durabilité et de la fiabilité du service de l'eau.

Le nombre de réservoirs de stockages au 31 décembre 2025 de l'ensemble des systèmes AEV et SAEPmV du patrimoine hydraulique d'AEP en milieu rural, est de sept cent (700), répartis comme suit :

DEPARTE-MENTS	ALI-BORI	ATA-CORA	ATLAN-TIQUE	BOR-GOU	COL-LINES	COUF-FO	DON-GA	OUE-ME	MONO	PLA-TEAU	ZOU	TO-TAL
NOMBRE RESERVOIRS	45	67	97	76	72	83	43	53	42	57	62	697

Tableau 4 | Répartition par Département du nombre de réservoirs du patrimoine hydraulique rural

La typologie de ces réservoirs se décline comme suit :

- cinq cent soixante-douze (572) réservoirs d'un volume inférieur à 50 m3 ;
- soixante-deux (62) réservoirs d'un volume compris entre 50 et 90 m3 ;
- dix-neuf (19) réservoirs d'un volume compris entre 90 et 150 m3 ;
- quarante-quatre (44) réservoirs d'un volume supérieurs à 150 m3

La capacité totale de stockage d'eau potable est de trente-deux mille quatre-vingt-neuf (32 089) m3. La capacité de stockage des réservoirs des SAEP est un facteur essentiel pour garantir la sécurité et la qualité de l'approvisionnement en eau potable des populations.
La répartition des capacités de stockage par Département et périmètre d'affermage se présente ainsi qu'il suit :

PERIMETRES	DEPARTEMENTS	CAPACITE STOCKAGE (m³)
PERIMETRE 1	ALIBORI	3 035
	BORGOU	3 825
	OUEME	3 895
	PLATEAU	2 795
Sous-total Périmètre 1		13 550
PERIMETRE 2	ATACORA	1 502
	ATLANTIQUE	4 138
	DONGA	1 510
Sous-total Périmètre 2		7 150
PERIMETRE 3	COLLINES	2 110
	COUFFO	4 420
	MONO	2 910
	ZOU	1 949
Sous-total Périmètre 3		11 389
CAPACITE TOTALE STOCKAGE		32 089

Tableau 5 | Répartition des capacités de stockage par Département du nombre de réservoirs du patrimoine hydraulique rural

4.1.3. Sources d'énergie des AEV et des SAEPmV

Les sources d'énergie jouent un rôle déterminant dans l'approvisionnement en eau potable, surtout en milieu rural où les infrastructures sont souvent limitées. Sans énergie fiable, il est impossible de pomper, traiter, stocker et distribuer l'eau de manière continue et sécurisée.
Au décembre 2025, le patrimoine hydraulique compte un total de neuf cent huit (908) stations de pompage alimentées par :

- quatre cent quarante-huit (448) groupes électrogènes (énergie thermique) ;
- deux cent seize (216) branchements au réseau SBEE (énergie électrique conventionnelle) et
- deux cent quarante-quatre (244) systèmes photovoltaïques (énergie solaire).

Il faut noter que les nouveaux SAEPmV sont dotés de plusieurs stations de pompages et pour garantir une continuité du service public, certaines stations sont munies aussi bien de groupes électrogènes que de branchements au réseau de la SBEE pour pallier aux interruptions du service de l'eau.

4.1.4. Linéaire des réseaux d'eau potable

Le linéaire des réseaux de distribution est un indicateur central car il traduit l'ampleur et la capacité du système à desservir efficacement les populations. Il reflète la capacité du système à assurer un accès équitable, durable et performant à l'eau potable. Sans un suivi rigoureux du linéaire, il est difficile de planifier l'entretien, d'évaluer les besoins futurs et d'atteindre les objectifs d'accès universel.

[2] Certaines AEV disposent de plus d'une station de pompage alors que d'autres n'en disposent pas et sont raccordées sur des extensions des réseaux SONEB. Les stations de pompage recensées sont composées de forages équipés d'électropompes et des stations de chloration, qui sont alimentées en énergie soit par les groupes électrogènes (thermique), soit par branchement au réseau électrique de la Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE), ou par des systèmes solaires. Il faut préciser que certaines stations de pompages disposent de plus d'une source d'énergie.

La longueur totale des réseaux de l'ensemble des systèmes d'AEV et SAEPmV du patrimoine hydraulique d'AEP en milieu rural à fin décembre 2025, est de sept mille deux cent cinq (7 205) kilomètres linéaires et est répartie ainsi qu'il suit :

DN < 60 mm	375
60 mm < DN < 80 mm	3620
80 >DN= 160 mm	2753
160> DN > 225 mm	457
TOTAL	**7 205**

Tableau 6 | Répartition par catégorie de diamètres des canalisations d'eau du patrimoine hydraulique rural

4.1.5. Points d'accès améliorés d'eau potable

Les points d'accès en AEP (Adduction d'Eau Potable) en milieu rural sont les lieux où les usagers peuvent effectivement se procurer l'eau potable (bornes fontaines, branchements particuliers, les rampes de robinets). Ils constituent l'interface directe entre l'infrastructure hydraulique et la population. Ces points d'accès en AEP sont le maillon vital qui transforme les infrastructures hydrauliques en un service concret pour les populations rurales. Leur nombre, leur localisation et leur gestion conditionnent directement l'efficacité et l'équité du droit à l'accès à l'eau potable.

4.1.5.1. Demandes en branchements particuliers.

Au cours du second semestre de 2025, les Fermiers ont enregistré et raccordé les demandes en Branchement Particuliers (BP) sur l'ensemble des ouvrages (SAEPmV, AEV et EXTENSION SONEB). A fin décembre 2025, la situation des demandes enregistrées et les raccordements réalisés au niveau des trois périmètres d'affermage se présente ainsi qu'il suit :

N°	Départements	Périmètre d'affermage	Nombre de demandes enregistrées	Cumul des demandes enregistrées	Nombre de branchements réalisés au cours du semestre	Cumul des branchements réalisés
1	ALIBORI	PERIMETRE 1	246	487	15	34
2	BORGOU		136	1858	49	129
3	OUEME		1854	5111	1235	3536
4	PLATEAU		368	1718	188	657
	Sous-Total 1		2 604	9 174	1 487	4 356
1	ATACORA	PERIMETRE 2	215	1511	187	255
2	ATLANTIQUE		449	4 836	303	1406
3	DONGA		643	1697	510	873
	Sous-Total 2		1 307	8 044	1 000	2 534
1	COLLINES	PERIMETRE 3	346	1115	163	252
2	COUFFO		1484	4501	362	1107
3	MONO		769	2819	405	1282
4	ZOU		448	1401	251	670
	Sous-Total 3		3 047	9 836	1 181	3 311
	TOTAL GENERAL		6 958	27 054	3 668	10 201

Tableau 7 | Situation des demandes enregistrées et point des réalisations des BP

Soit un total de six mille neuf cent cinquante-huit (6 958) demandes enregistrées au cours du second semestre de 2025. Ce qui fait un total général de vingt-sept mille cinquante-quatre (27 054) demandes enregistrées.

Trois mille six cent soixante-huit (3 668) Branchements Particuliers (BP) ont été réalisés au cours du semestre considéré sur les trois périmètres d'affermage ce qui porte le nombre total de nouveaux BP à dix mille deux cent un (10 201).

4.1.5.2. Branchements particuliers et communautaires

Au total, on compte désormais 27 619 BP et Communautaires sur l'ensemble des systèmes d'AEP en milieu rural au 31 décembre 2025. Ces points d'accès se répartissent par Département comme suit :

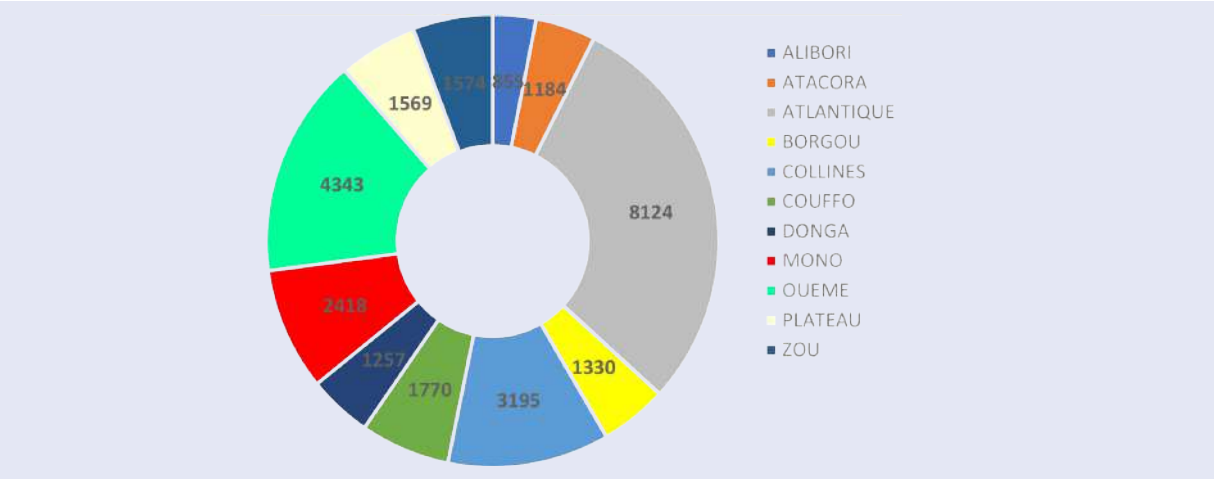

Graphique 3 | Répartition par Département des branchements particuliers et communautaires du patrimoine hydraulique rural

4.1.5.3. Bornes fontaines

Le nombre total des BF s'élève à neuf mille cent cinquante-huit (9 158) au 31 décembre 2025. La répartition de ces bornes fontaines par Département se présente ainsi qu'il suit :

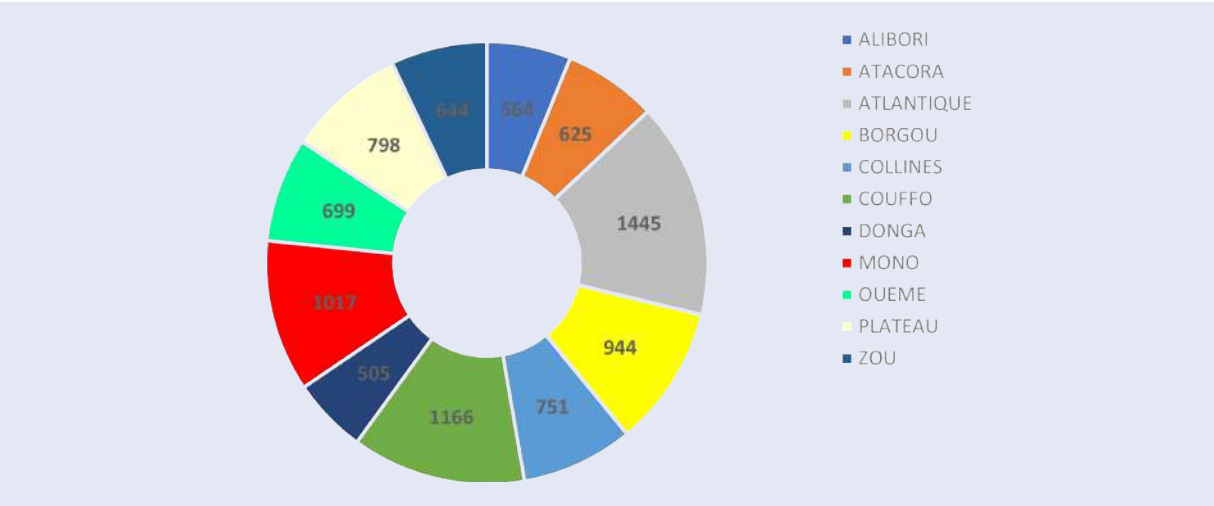

Graphique 4 | Répartition par Département des bornes fontaines du patrimoine hydraulique rural

4.1.5.4. Forages équipés de pompes à motricité humaine

Les forages équipés de pompes manuelles constituent une solution pour fournir de l'eau potable aux communautés rurales et isolées contribuant à améliorer la santé, l'hygiène et la qualité de vie des populations locales. Ce type d'ouvrage continue toujours de desservir une grande partie de la population rurale au Bénin. Le nombre des forages équipés de Pompes à Motricité Humaine (FPM) par Département à fin décembre 2025 se présente ainsi qu'il suit :

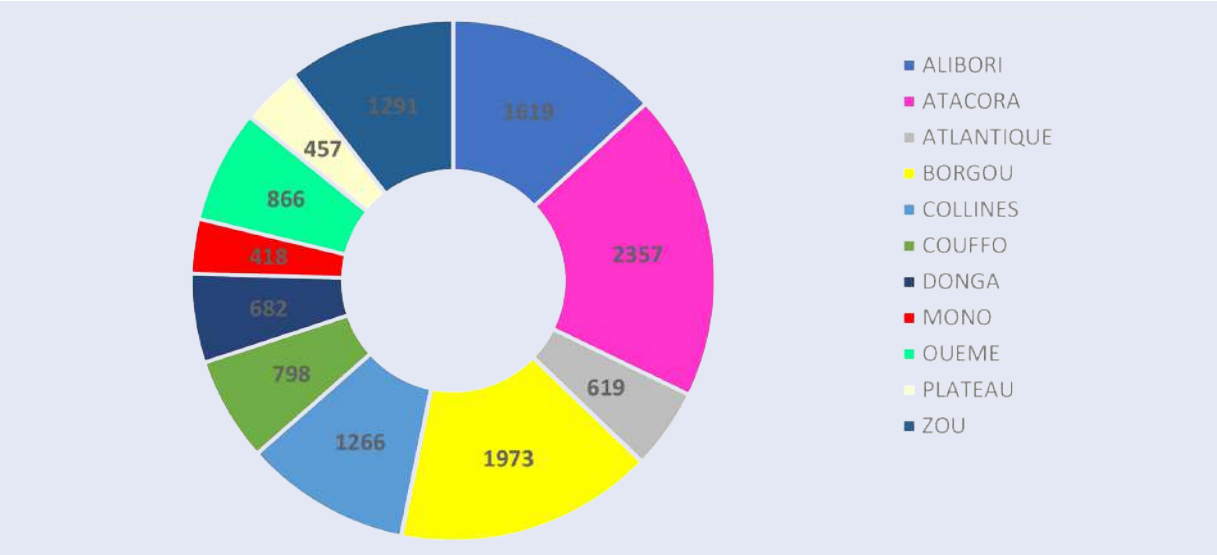

Graphique 5 | Répartition par Département des FPM du patrimoine hydraulique rural

4.2. Taux de desserte

Le taux de desserte en AEP (Approvisionnement en Eau Potable) est un indicateur fondamental utilisé dans la planification et l'évaluation pour mesurer le pourcentage de la population qui a accès à une source d'eau potable améliorée. Cet indicateur est crucial pour évaluer l'accès à l'eau potable et permettre de mettre en place des politiques et des programmes visant à améliorer la desserte en AEP pour les communautés qui en ont le plus besoin. Le taux de desserte est à la fois un baromètre de développement et un levier de décision pour les politiques publiques en matière d'eau potable
Le taux de desserte en Approvisionnement en Eau Potable (AEP) au Bénin a connu des progrès significatifs en milieu rural ces dernières années passant de 82,1 % à la fin de 2024 à 84,3 % au 31 décembre 2025. Ces avancées sont le résultat d'investissements massifs et de réformes visant à améliorer les infrastructures et la gestion du service public de l'eau potable. Les détails des taux de desserte par Communes sont en annexe 5

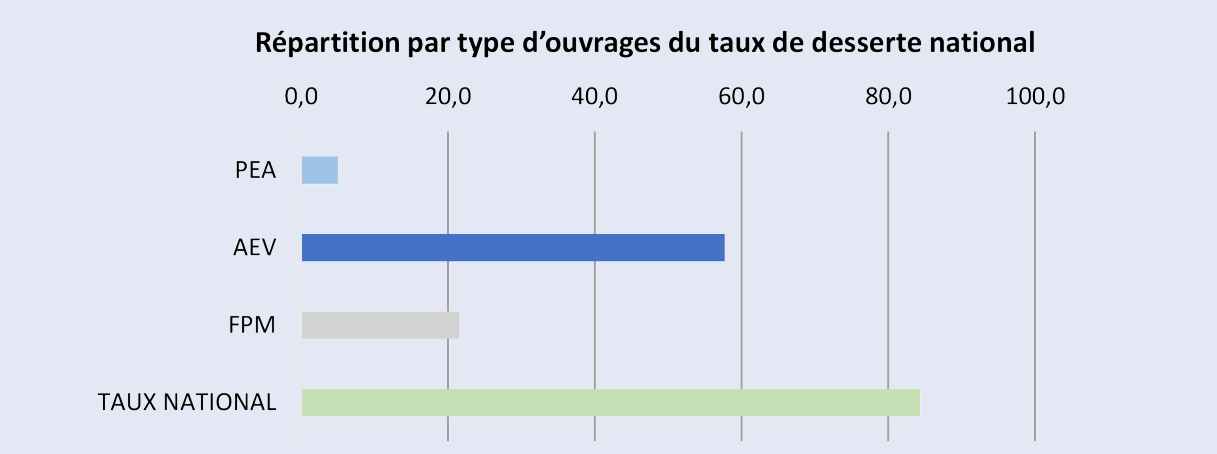

Graphique 6 | Répartition par type d'ouvrages du taux de desserte national

4.3. Taux de panne

Le taux de panne des ouvrages hydrauliques est un indicateur clé dans la gestion et la maintenance de ces infrastructures vitales. Il reflète la fiabilité et l'efficacité des systèmes en place pour fournir de l'eau pour la consommation humaine. Une compréhension approfondie de ce taux est essentielle pour la mise en œuvre de stratégies de maintenance préventive et corrective, qui peuvent considérablement réduire les coûts et améliorer la durabilité des équipements. Cela reflète des défis liés à la maintenance, à la gestion et à l'usure des infrastructures.

Des efforts sont toujours en cours pour améliorer la gestion et réduire ces pannes, notamment par des diagnostics réguliers et des travaux de réhabilitation et de mise en conformité.

Le taux de panne national est estimé à 23,9% et se répartit par type d'ouvrage au 31 décembre 2025 comme suit :

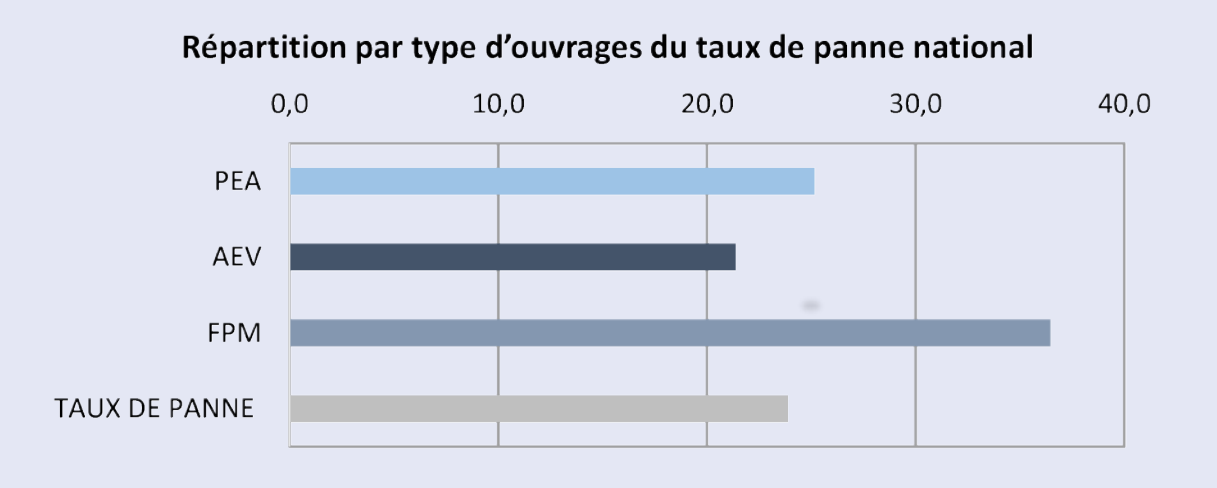

Graphique 7 | Répartition par type d'ouvrages du taux de panne.

4.4. Evolution des indicateurs clés de 2017 à 2025

Evolution des indicateurs clés de 2017 à 2025

L'évolution du taux de desserte en eau potable est un indicateur majeur du développement et guide les politiques publiques. Au Bénin, les réformes et investissements ont globalement amélioré la desserte tout en réduisant le taux de pannes.

Le pourcentage de populations des zones rurales ayant accès à une eau gérée en toute sécurité grâce à des services d'eau courante a doublé entre 2017 où il était de 42% et fin 2025 où il est passé à 84,30%. Une stagnation du taux de desserte à 42% a été observée entre 2017 et 2019, en raison de la mise en place d'une nouvelle gouvernance du secteur, marquée par plusieurs réformes structurantes destinées à accélérer l'accès à l'eau potable. La mise en œuvre effective de ces réformes n'a commencé à produire des résultats tangibles qu'à partir de 2020, d'où la reprise d'une progression régulière du taux de desserte à partir de cette date. Aussi le nombre de branchements particuliers dans les zones rurales augmente progressivement, réduisant le rapport (de 58% à 30 %) entre les nombres de bornes fontaines et de branchements particuliers.

Par ailleurs, l'intervention des sociétés fermières, à travers les travaux de réhabilitation ainsi que les opérations d'entretien préventif et curatif, a permis de réduire de manière continue le taux de pannes depuis 2023 où il était à 35% pour atteindre environ 24% en décembre 2025.

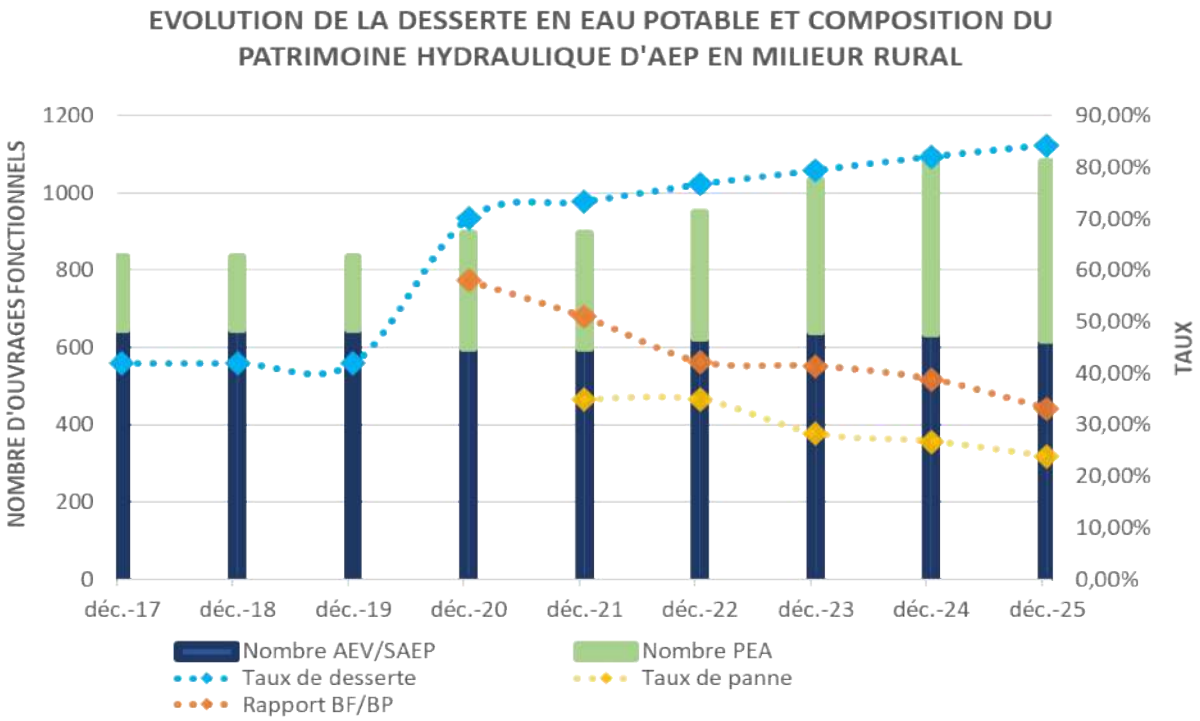

CONCLUSION

L'ANAEPMR poursuit de manière progressive et soutenue ses investissements dans le développement des SAEP modernes, conformément au Programme d'Actions du Gouvernement du Bénin. Ces actions portent notamment sur la construction de nouveaux ouvrages, la remise en état et la mise en conformité d'installations existantes, ainsi que sur l'organisation durable du service public de l'eau potable en milieu rural. Le présent rapport synthétise les principaux résultats enregistrés au second semestre de l'année 2025.

Au titre des mesures d'accompagnement nécessaires à une fourniture durable du service public de l'eau potable en milieu rural :

- Les missions d'amélioration continue des performances environnementales et sociales ont été poursuivies sur l'ensemble des chantiers. Une attention particulière a été portée à la mise en œuvre du Mécanisme de Gestion des Plaintes ;

Tous les sites dont les ouvrages ont fait l'objet de constats d'achèvement et de réceptions provisoires sur la période concernée ont été remis en état.

- La seconde phase des opérations de contrôle de qualité sanitaire de l'eau distribuée a été engagée, conduisant à la réalisation de cent soixante-seize (176) prélèvements d'échantillons d'eau pour être analysées par des laboratoires accrédités ;
- Les vingt-six (26) nouveaux SAEPmV issus du Programme AQUA-VIE et de PASAEP 24 ont été transférés aux Sociétés fermières ;
- Cinquante-sept (57) anciennes AEV ont été réhabilitées et mises en conformité avec les standards techniques en vigueur.
- Les performances « numériques et de rapportage » sur la gestion du service public de l'eau potable, ont été améliorées à travers :
  - la livraison de la version V4.2.1 Cloud-UtilitY85 ;
  - la mise à niveau du module d'affermage incluant le suivi des factures et des encaissements;
  - le renforcement des tableaux de bord de rapportage ;

Au titre de l'achèvement des travaux et réception des ouvrages d'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) en milieu rural :

- Vingt-six (26) nouveaux SAEP réparti dans huit (08) Départements (ALIBORI, ATLANTIQUE, BORGOU, COLLINES, COUFFO, DONGA, MONO, ZOU) ont fait objet de réception provisoire ;

Au titre des indicateurs de performance du sous-secteur :

- Trois mille six cent soixante-huit (3 668) Branchements Particuliers (BP) ont été réalisés en zones rurales ;
- Les travaux d'actualisation des indicateurs à fin décembre 2025 font ressortir les principaux résultats suivants :
  - Taux de desserte : 84,3 %
  - Taux de panne : 23,9 %

Annexes

ANNEXE 1 : Niveau de mise en œuvre des documents environnementaux et sociaux

ANNEXE 2 : Point des rapports de PGSSE élaborés sur les AEV/SAEPmV par les opérateurs régionaux.

ANNEXE 3 : liste des AEV réhabilitées, remises en service et transférées aux fermiers

ANNEXE 4 : fiches techniques des SAEPmV / SAEP ayant fait objet de réception provisoire

ANNEXE 5 : Détails des taux de desserte par commune au 31 décembre 2025

ANNEXE 1 : Niveau de mise en œuvre des documents environnementaux et sociaux

Lot 1 : Départements Borgou et Alibori

Nom du SAEP	Documents élaborés/dispositif mis en place pour le suivi environnemental social sur le chantier	Niveau d'avancement en %
LOUGOU 1	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	100
BOUANRI 1	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	100
DERASSI 1	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	100
DERASSI 2	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	100
KALALE 1	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	100
GUINANGOUROU 3	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	100
SOKOTOTINDJI 2	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	100
SEGBANA-CENTRE	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	100
SONSORO 1	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	85
KANDIFO-BENSEKOU	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	86
MADECALI 2	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	100
BETEROU 1	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	100
GAMIA 3	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	100
BASSO 2	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	84
SIRAROU 3	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	85
TCHATCHOU 1	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	85
OUENOU 2	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	86
OUARA	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	85
GAMIA 2	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	88
GUINAGOUROU 2	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	86
SOMPEREKOU 1&2	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	88
KPEBIE	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	85
SONTOU	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	85
BORI 2	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	85

Lot 2 : Départements Atacora Donga Collines

Nom du SAEP	Documents élaborés/dispositif mis en place pour le suivi environnemental social sur le chantier	Niveau d'avancement en %
Gouka 1	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	100
Bobè	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	98,2
Koko	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	98,7
Paouignan	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	97
Dassa II	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	98,5
Léma	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	93,5
Kpingnin	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	100
Aledjo	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	100
Kéré	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	87,85
Akofodjoulé	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	100
Gomé	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	90,75
Sokponta	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	96
Offè	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	98,25
Logozohè-Monkpa	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	90,25
Toui	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	89,25
Tchalinga	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	98,50
Brignamaro	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	86,50
Tobré	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	89,75
Chabi-Couma	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	84,5
Nodi I	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	80,75
Nodi II	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	78,50
Dassari	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	76,75
Tantéga	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	78,75
Datori	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	75,5

Lot 3 : Départements Mono Couffo Zou

SAEPmV	Documents élaborés/dispositif mis en place pour le suivi environnemental social sur le chantier	Niveau d'avancement en %
SAEPmV de DETOHOU	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	59
SAEPmV de KPAKPAME	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	76
SAEPmV de ZOUNGOUDO	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	83
SAEPmV de ZOUNKON	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	100
SAEPmV de KISSAMEY	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	100
SAEPmV de TOTA 1	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	100
SAEPmV de ZALLI	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	70
SAEPmV de LALO	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	37
SAEPmV de ADJIDO	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	65
SAEPmV de DOKO	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	18
SAEPmV de LOBOG0	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	70
SAEPmV de DAHE	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	100
SAEPmV de HOUNHOUE	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	100
SAEPmV de PASSAGON	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	13
SAEPmV de SETTO 1	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	17
SAEPmV de SETTO 3	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	38
SAEPmV de TOHOUE	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	14
SAEPmV de ATOMEY 1	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	40
SAEPmV de ATOMEY 2	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	40
SAEPmV de TCHIKPE 1	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	33
SAEPmV de LANTA 1 et 2	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	11
SAEPmV de ADJAHONME	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	11
SAEPmV de HONTON	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	8
SAEPmV de AYOMI	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	6
SAEPmV de GNIZOUNME	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	8
SAEPmV de YEGODOE	PGES-C, PPSPS et annexes etc..	15

Lot 4 : Départements Atlantique Ouémé Plateau

SAEPmV	Documents environnementaux et sociaux élaborés	Etat de mise en œuvre en %
KPANROUN	PGES-C	99
	PPGED	99
	PPSPS	99
TORI-CADA	PGES-C	85
	PPGED	90
	PPSPS	85
AVLEKETE	PGES-C	90
	PPGED	90
	PPSPS	85
PAHOU 1	PGES-C	90
	PPGED	90
	PPSPS	85
HINVI-ATTOGON-AYOU	PGES-C	90
	PPGED	90
	PPSPS	85
SEHOUE-KPOME	PGES-C	25
	PPGED	25
	PPSPS	25
SEDJE DENOU-SEDJE HOUEGOUDO	PGES-C	25
	PPGED	25
	PPSPS	25
HOZIN	PGES-C	95
	PPGED	95
	PPSPS	90
AZOWLISSE	PGES-C	95
	PPGED	95
	PPSPS	90
GBOZOUNME	PGES-C	95
	PPGED	95
	PPSPS	90

MEDEDJONOU	PGES-C	95
	PPGED	90
	PPSPS	90
MALANHOUI 1 & 2	PGES-C	95
	PPGED	95
	PPSPS	90
AGLOGBE	PGES-C	100
	PPGED	100
	PPSPS	100
KO-KOUMONLOU	PGES-C	100
	PPGED	100
	PPSPS	100
ITA-DJEBOU	PGES-C	95
	PPGED	95
	PPSPS	95
IDIGNY 1	PGES-C	95
	PPGED	90
	PPSPS	85
ADAKPLAME	PGES-C	95
	PPGED	95
	PPSPS	90
ISSABA	PGES-C	10
	PPGED	00
	PPSPS	10

ANNEXE 2 : Point des rapports de PGSSE élaborés sur les AEV/ SAEPmV par les opérateurs régionaux.

N°	Département	Commune	Arrondissement	Nom de l'AEV/SAEPmV Fonctionnels
1	COUFFO	LALO	LOKOGBA	LOKOGBA
2		APLAHOUE	KISSAMEY	KISSAMEY
3		KLOUEKANME	ADJAHONME	ADJAHONME
4		DOGBO	TOTCHANGNI	KPODAVE
5			MADJRE	MADJRE
6	MONO	BOPA	BADAZOUIN	BADAZOUIN
7			AGBODJI	AGBODJI
8		HOUEYOGBE	SE	DRE
9			ZOUNGBONOU	DAVE
10		LOKOSSA	HOUIN	HOUIN VEHA
11			AGAME	AZIZONSSA
12			ATIKPETA	ATIKPETA
13			AGAME	AFONGBA
14			OUEDEME-ADJA	ADJOHOUE
15		ZAGNANADO	KPEDEKPO	AGONGBODJI
16	ZOU	AGBANGNIZOUN	KPOTA	KPOTA
17		DJIDJA	ZINKANME	ZINKANME
18		ZOGBODOMEY	ZADO-GAGBE	ZADO GAGBE
19			MASSI CENTRE	MASSI CENTRE
20			AVLAME	AVLAME
21			AKIZA	AKIZA DENOU
22		OUINHI	SAGON DOLIVI	SAGON DOLIVI
23		ZA-KPOTA	DETEKPA	DETEKPA
24	COLLINES	BANTE	AKPASSI	BANON
25			GOUKA	GOUKA
26			GOUKA	MAMATCHOKE
27		OUESSE	KILIBO	YAOUI
28		GLAZOUE	THIO	THIO AGOUA GON
29			HOCO	HOCO
30			ASSANTE	ASANTE HOUIN
31		DASSA ZOUME	PAOUINGNAN	PAOUIGNAN
32			PAOUINGNAN	OUISSI
33		SAVE	KABOUA	OKOUNFO / GOGORO
34		SAVALOU	DOUME	DOUME
35			DJALOUKOU	DJALOUKOU
36			OTTOLA	OTTOLA

37	OUEME	AVRANKOU	SADO	SADO
38			DJOMON	DJOMON
39		ADJARRA	AGLOGBE	AGLOGBE
40		DANGBO	HOZIN	AKPAME
41			GBEKO	GBEKO
42		AKPRO-MISSE-RETE	KATAGON	KATAGON
43			AKPAKANME	AKPAKANME
44		SEME-PODJI	SEME-PODJI	OKOUN-SEME EXT SONEB
45			TOHOUE	WEGBEGO EXT. SONEB
46	BORGOU	NIKKI	SEREKALE	SEREKALE CENTRE
47			BIRO	BIRO
48			OUENOU	OUENOU NIKKI
49		N'DALI	OUENOU	OUENOU N'DALI
50			SIRAROU	SIRAROU
51			GBEGOUROU	GBEGOUROU
52		TCHAOUROU	KINNOU KPANNOU	KINNOU KPANNOU
53			KAKI KOKA	KAKI KOKA
54	ALIBORI	SEGBANA	LIBOUSSOU	KAMBARA
55		MALANVILLE	GUENE	GUENE
56		KANDI	ANGARADEBOU	ALFA KOARA
57		KARIMAMA	BIRNI LAFIA	BIRNI LAFIA
58			KARIMAMA	KARIMAMA
59		SEGBANA	SEREBANI	SEREBANI
60	PLATEAU	ADJA-OUERE	ADJA-OUERE	GBAHOUETE
61			IKPINLE	IKPINLE
62			OKO-AKARE	OGOUKPATE
63			OKO-AKARE	OLOGO
64		POBE	IGANA	IGANA
65			TOWE	IGBO OCHO
66			IGANA	ILLEMON
67			TOWE	TOWE
68		KETOU	IDIGNY	ILLARA-TCHABOTO-OKPO-META
69			KPANKOU	MOWODANI
70			KPANKOU	ADJOZOUNME
71		SAKETE	AGUIDI	KOBEDJO
72			TAKON	TAKON CENTRE
73		IFANGNI	DAAGBE	DAAGBE

ANNEXE 3 : liste des AEV réhabilitées, remises en service et transférées aux fermiers

PERIMETRE 1

N° Ordre	Département	Commune	Arrondissement	Nom des AEV	Date de transfert au fermier
1	Plateau	Kétou	Idigny	Idigny Centre	Juillet 2025
2	Plateau	Kétou	Odometa	Atanchoukpa	Juillet 2025
3	Plateau	Sakété	Takon	Adjohoun Kolle	Juillet 2025
4	Ouémé	Dangbo	Dangbo	Mondotokpa	Juillet 2025
5	Ouémé	Adjohoun	Azowilissè	Gba-da-agonmè	Juillet 2025
6	Ouémé	Adjohoun	Adjohoun	Togbota	Juillet 2025
7	Alibori	Malanville	Malanville	Garou	Juillet 2025
8	Alibori	Segbana	Liboussou	Liboussou	Juillet 2025
9	Alibori	Gogounou	Gounarou	Gounarou	Juillet 2025
10	Alibori	Gogounou	Sori	Sori	Juillet 2025

PERIMETRE 2

Périmètre	Département	Commune	Nom des AEV	Date de transfert au fermier
2	Atlantique	Toffo	Mazounkpa	Lundi 06 Octobre 2025
			Zoungamey	
		Ouidah	Savi-Houeton	Mardi 07 Octobre 2025
			Savi-Djegbo- Tokpa	
			Gakpe	Mercredi 08 Octobre 2025
		Tori-Bossito	Akadjamé	
		Zè	Dome-Seko	Jeudi 10 Octobre 2025
			Koundokpoé	
		Abomey-Ca-lavi	Yevié-Do-komey-Gbodjè	Vendredi 10 Octobre 2025
	Atacora	Boukoumbe	Dipoli	Lundi 13 Octobre 2025
			Kouya	
		Natitingou	Peporiyakou	Mardi 14 Octobre 2025
			Kouatena	
		Toucountouna	Tampegre	
		Kérou	Goure Foungo	Mercredi 15 Octobre 2025
			Ouore 1	
			Fétékou	
		Kouandé	Guilmaro	Jeudi 16 Octobre 2025
			Sekougourou	
			Niekene Bansou	Vendredi 17 Novembre 2025
		Pehunco	Ouassa-maro	Lundi 20 Octobre 2025
			Tobre	
	Donga	Ouaké	Assode	Mardi 21 Octobre 2025
			Mami	
		Copargo	Anandana	Mercredi 22 Octobre 2025
			Singré	
		Bassila	Aoro-Lokpa	Jeudi 23 Octobre 2025
			Biguina	
			Igbo-macro	Vendredi 24 Octobre 2025
			Kikele	
			Bayakou	Lundi 27 Novembre 2025
		Djougou	Gaounga-Foyo	Mardi 28 Novembre 2025
			Djakpingou	
			Dabogou	Mercredi 29 Novembre 2025
			Wèwè	
			Yorossonga	Jeudi 30 Novembre 2025

PERIMETRE 3

N° Ordre	Commune	Nom AEV	Date de transfert au fermier
1	Athieme	Don Agbodougbe	14/07/2025
2	Lokossa	Ablode	
3	Aplahoue	Wakpe	15/07/2025
4	Lalo	Djigbahoun	16/07/2025
5	Klouekanme	Lanta	17/07/2025
6		Glolihoué	
7		Yododoui	
8	Djakotomey	Loko-Atoui	18-19/07/2025
9		Aissanhoue	
10	Savalou	Aballa-Felma	21/07/2025
11		Coffe Agballa	
12		Iroukou-Bébiani-Esseignon	22/07/2025
13		Aglomomidji	
14	Zagnanado	Don Tan	24/07/2025
15	Zogbodomey	Tegon	25/07/2025

ANNEXE 4 : fiches techniques des SAEPmV / SAEP ayant fait objet de réception provisoire

PROGRAMME AQUA VIE

Réalisations de quatre-vingt-quinze Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (95 SAEPmV)

Lot 1 : Réalisation de 26 SAEPmV dans les départements du Borgou et de l'Alibori

SAEPmV DE BOUANRI 1

Stations de pompage F2 et de traitement unique	Localisation : Madécali Tokoté (F2)	
	Coordonnées X (m)	03°31'40,8'' E
	Coordonnées Y (m)	11°41'56,8'' N
	Elévation Z (m)	170,03
	Débit équi (m3/h)	18,59
	HMT (m)	182
	Type de pompe	SP18-25
	Puissance pompe (Kw)	13
	Réseau SBEE (A)	100
	Groupe Elec (KVA)	100

Stations de pompage F1	Localisation : Madécali Fada (F1)	
	Coordonnées X (m)	03°32'42,40'' E
	Coordonnées Y (m)	11°42'46,34'' N
	Elévation Z (m)	159,65
	Débit équi (m3/h)	13,15
	HMT (m)	177
	Type de pompe	SP18-19
	Puissance pompe (Kw)	11
	Réseau SBEE (A)	60
	Groupe Elec (KVA)	

Stations de pompage F4	Localisation : Madécali Zongo (F4)	
	Coordonnées X (m)	03°32'14,5'' E
	Coordonnées Y (m)	11°41'59,3'' N
	Elévation Z (m)	162,3
	Débit équi (m3/h)	13,06
	HMT (m)	186
	Type de pompe	SP18-20
	Puissance pompe (Kw)	11
	Réseau SBEE (A)	100
	Groupe Elec (KVA)	100

Château d'eau	Localisation : GOURE SENDE

Coordonnées X (m)	03°29'28,72''E
Coordonnées Y (m)	11°38'17,81''N
Elévation Z (m)	261,65

- Capacité : 350 m3 à 15 m sous cuve
- Equipement : installé et conforme
- Fonctionnalité : Ouvrage fonctionnel

Réseau de canalisation et BF

- Réseau de 68 042 ml de tuyaux PEHD : soit 26 128 ml de refoulement et 41 914 ml de distribution.
- Regards de vannes : 96
- Regards de vidange : 26
- Regards de ventouses : 30

N° BF	X(m)	Y(m) Débit (l/s)	Z (m) Pression (bar)	Mesures du constat	
BF1	03°34'26,02''	11°40'23,20''	163	1,58	3.00
BF2	03°29'25,02''	11°41'15,4''	195	2.42	3.00
BF3	03°29'49,57''	11°37'39,39''	220	2,02	2,5
BF4	03°30'02,70''	11°39'45,89''	214	2,06	2,5
BF5	03°29'57,50''	11°39'48,50''	216	2,04	2,5
BF6	03°29'53,61''	11°36'52,80''	214	2,02	2,5
BF7	03°27'19,52''	11° 37'04,67''	218	2,04	2,5
BF8	03°27'25,62''	11°38'09,23''	214	2,24	3,3
BF9	03°28'08,99''	11°'40'07,22''	201	2,20	3,0
BF10	03°23'16,44''	11° 38'39,28''	215	1,31	2,5

BF11	03°29’55,46’’	11°36’43,11’’	163	2,16	3,2
BF12	03°32’53,59’’	11°42’30,48’’	165	1,72	2,8
BF13	03°32’35,91’’	11°42’10,87’’	164	2,04	2,7
BF14	03°28’14,92’’	11°40’00,26’’	204	2,41	3,0
BF15	03°28’05,47’’	11°40’04,02’’	203	2,46	3,0
BF16	03°29’55,46’’	11°36’53,11’’	161	2,36	3,0
BF17	03°33’01,58’’	11°41’52,20’’	163	2,02	3,0
BF18	03°29’55,46’’	11°36’53,11’’	164	1,80	2,2
BF19	03°32’44,49’’	11°41’47,65’’	164	1,79	2,2
BF20	03°32’41,34’’	11°42’03,87’’	165	1,84	2,5
BF21	03°32’47,20’’	11°42’06,11’’	164	1,92	2,5
BF22	03°33’00,75’’	11°42’08,06’’	163	2,27	3,0
BF23	03°33’00,97’’	11°42’14,85’’	163	1,32	1,7
BF24	03°32’54,76’’	11°42’23,15’’	162	1,74	2,8
BF25	03°32’32,04’’	11°42’17,05’’	164	1,83	2,5
BF26	03°32’41,42’’	11°42’39,61’’	165	1,42	2,7

PROGRAMME AQUA VIE

Réalisations de quatre-vingt-quinze Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (95 SAEPmV)

Lot 1 : Réalisation de 26 SAEPmV dans les départements de l'Alibori, et du Borgou

SAEPmV DE LOUGOU1

Stations de pompage

Localisation : BOUMOUSSOU

Coordonnées X (m)	03°24'56.8''
Coordonnées Y (m)	11°00'52.9''
Elévation Z (m)	304.50
Débit équi (m3/h)	25,02
HMT (m)	95
Type de pompe	SP30-11
Puissance pompe (Kw)	9,2
Réseau SBEE (A)	60
Groupe Elec (KVA)	50

Château d'eau

Localisation : Boumoussou Peulh

Coordonnées X (m)	547459.08
Coordonnées Y (m)	1216153.82
Elévation Z (m)	338,98

- Capacité : 250 m3 à 18 m sous cuve
- Equipement : installé et conforme
- Fonctionnalité : Ouvrage fonctionnel
- Etanchéité : Aucune Observation

Réseau de canalisation et BF

- Réseau de 35 450 ml de tuyaux PEHD : soit 2 653 ml de refoulement et 32 798 ml de distribution.
- Regards de vannes : 50
- Regards de vidange : 22
- Regards de ventouses : 15

N° BF	X(m)	Y(m)	Z (m)	Mesures du constat	
				Débit (m3/h)	Pression (bar)
BF1	03°22'49.119''E	11°7'5.956''N	287,27 m	4,91	7,3
BF2	03°22'52.561''E	11°7'12.724''N	291,74 m	4,91	6,5
BF3	03°22'43.147''E	11°7'7.378''N	287,27 m	5,40	8,4
BF4	03°22'22.288''E	11°7'14.891''N	290,58 m	4,91	6,5
BF5	03°22'15.531''E	11°7'3.209''N	281,80 m	4,80	7,8
BF6	03°22'25.77''E	11°7'1.045''N	283,28 m	4,80	7,5
BF7	03°22'36.836''E	11°6'58.118''N	287,43 m	4,86	7,8
BF8	03°22'31.072''E	11°7'11.147''N	293,97 m	4,58	7,0
BF9	03°25'3.723''E	11°0'48.64''N	310,73 m	5,10	5,0
BF10	03°25'40.882''E	11°0'29.722''N	331,16 m	3,60	3,1
BF11	03°23'58.066''E	11°4'24.848''N	285,53 m	5,24	7,4
BF12	03°25'15.25''E	11°1'29.798''N	314,40 m	4,43	4,8

PROGRAMME AQUA VIE

Réalisations de quatre-vingt-quinze Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (95 SAEPmV)

Lot 1 : Réalisation de 26 SAEPmV dans les départements de l'Alibori et du Borgou

SAEPmV DE SOKOTINDJI 2

Station de pompage

Localisation : SOKOTINDJI CENTRE (F1)

Coordonnées X (m)	03°26'04.3''
Coordonnées Y (m)	10°51'13.74''
Elévation Z (m)	325,87
Débit équi (m3/h)	29.11
HMT (m)	72.00
Type de pompe	SP30-9
Puissance pompe (Kw)	9.20
Réseau SBEE (A)	60
Groupe Elec (KVA)	50

Château d'eau

Localisation : Poela

Coordonnées X (m)	548506.37
Coordonnées Y (m)	1196364.89
Elévation Z (m)	342

Réseau de canalisation et BF

- Réseau de 62 595.77 ml de tuyaux PEHD : soit 6436 ml de refoulement et 56132.77 ml de distribution.
- Regards de vannes : 53
- Regards de vidange : 20
- Regards de ventouses : 17
- Regards de réducteur de pression : 2

N° BF	X(m)	Y(m)	Z (m)	Mesures du constat	
				Débit (l/s)	Pression (bar)
BF01	546582.83	1199524.15	337	4.909	6.00
BF02	546334.36	1199716.94	325	4.431	7.50
BF03	546653.98	1199813.47	337	3.20	6.50
BF04	546842.64	1199735.84	324	5.400	6.60
BF05	547406.60	1200015.49	326	3.856	6.20
BF06	546750.67	1201899.20	322	4.909	6.5
BF07	546934.66	1199183.56	340	4.500	6.00
BF08	546379.29	1198820.12	329	4.114	4.50
BF09	546877.22	1198386.06	351	3.00	4.00
BF10	547162.88	1199065.83	328	4.431	5.00
BF11	539008.70	1198776.13	302	5.600	8.50
BF12	539382,02	1200704,15	315	3.032	5.00
BF13	547482.71	1195521.65	345	3.400	4.80
BF14	546372.76	1192825.85	333	4.114	4.50
BF15	547076.82	1196262.96	348	1.749	2.80
BF16	533814.46	1196224.74	310	2.304	2.40
BF17	533966.00	1196990.00	307	2.782	2.60
BF18	533524.51	1196990.42	304	2.880	2.50
BF19	534192,56	1197757,17	304	3.840	3.40
BF20	532104.22	1207351.88	270	5.760	7.00
BF21	532618,391	1206067,025	283	3.400	3.60
BF22	532183,93	1207732,76	271	5.236	7.50
BF23	532037.29	1207956.65	258	5.600	8.4

PROGRAMME AQUA VIE

Réalisations de quatre-vingt-quinze Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (95 SAEPmV)

Lot 3 : Réalisation de 26 SAEPmV dans les départements du Borgou et de l'Alibori

SAEPmV DE BOUANRI 1

Stations de pompage N°1

Localisation : BOUANRI-Centre/Da-Gourou (F2)

Coordonnées X (m)	02° 52' 48,1'' E
Coordonnées Y (m)	10° 12' 17,30'' N
Elévation Z (m)	350,03m
Débit équi (m3/h)	44,08
HMT (m)	62
Type de pompe	SP 46-7
Puissance pompe (Kw)	11 KW
Réseau SBEE (A)	60
Groupe Elec (KVA)	50

Station de pompage N°2

Le site du Forage N°2 réalisé dans le cadre du projet sera raccordé à partir de l'horizon A0+10ans.

Château d'eau

Localisation : Village **GBEROU-DABA** ; Hameau : **Gouré-Bètè**

Coordonnées X (° ' '')	02° 55' 40,2» E
Coordonnées Y (° ' '')	10° 14' 40,2» N
Elévation Z (m)	367 m (+/- 3)

Réseau de canalisation et BF

- Réseau de 91266 ml de tuyaux PEHD : soit 12833 ml de refoulement et 78433 ml de distribution.
- Regards de vannes : 61
- Regards de vidange : 30
- Regards de ventouses : 29
- Regards de réducteur de pression : 00
- Bouches à clefs : 00

N° BF	X (° ' '')	Y (° ' '') Débit (m3/h)	Z (m) Pression (bar)	Mesures du constat	
				Débit (m3/h)	Pression (bar)
BF1	2°55'56.8920» E	10°14'44.3760» N	365	3,462	3,10
BF2	2°56'7.5480» E	10°13'45.5160» N	337	4,615	4,50
BF3	2°56'23.2080» E	10°13'42.6360» N	344	4,865	5,00
BF4	2°56'46.4280» E	10°13'14.8080» N	346	4,286	4,00
BF5	2°58'58.1880» E	10°13'56.9280» N	333	5,000	5,80
BF6	2°55'13.4040» E	10°15'47.4480» N	356	4,186	3,50
BF7	2°54'0.0000» E	10°16'10.3440» N	324	5,450	6,20
BF8	2°53'49.5600» E	10°16'10.3440» N	329	5,620	6,20
BF9	2°54'1.9800» E	10°16'26.4720» N	326	4,091	5,30
BF10	2°53'59.6760» E	10°16'33.4560» N	318	4,286	6,00
BF11	2°53'42.8280» E	10°16'48.2880» N	326	5,806	7,10
BF12	2°53'34.6560» E	10°16'45.1200» N	330	5,455	6,50
BF13	2°52'22.1160» E	10°16'46.6320» N	357	3,830	3,60
BF14	2°50'54.3120» E	10°18'57.9600» N	320	4,737	6,00
BF15	2°51'19.4040» E	10°19'22.9800» N	330	4,737	5,70
BF16	2°52'47.7120» E	10°19'11.8200» N	325	5,143	6,60
BF17	2°53'6.7200» E	10°19'23.2680» N	299	5,625	7,50
BF18	3°0'17.4960» E	10°18'13.0320» N	305	4,615	7,50
BF19	2°54'35.7480» E	10°18'16.9200» N	333	5,455	6,50
BF20	2°55'38.0280» E	10°19'47.3160» N	336	4,186	5,20
BF21	2°54'11.3400» E	10°19'45.9840» N	323	4,390	5,50
BF22	2°56'3.0120» E	10°21'7.1280» N	337	5,143	5,50
BF23	2°56'21.0480» E	10°21'20.1240» N	331	5,625	5,50
BF24	2°55'23.4480» E	10°21'18.2520» N	336	4,500	4,50
BF25	GAMIA 3	GAMIA 3	GAMIA 3	GAMIA 3	GAMIA 3
BF26	2°56'33.4680» E	10°21'19.5480» N	331	5,806	6,00
BF27	2°57'27.1440» E	10°21'12.7440» N	339	4,865	4,20
BF28	2°57'53.3520» E	10°20'28.2120» N	348	4,390	4,00
BF29	2°57'10.7280» E	10°20'2.6160» N	346	4,091	3,50
BF30	2°57'37.3680» E	10°16'27.2280» N	340	3,913	3,50

PROGRAMME AQUA VIE

Réalisations de quatre-vingt-quinze Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (95 SAEPmV)

Lot 3 : Réalisation de 26 SAEPmV dans les départements du Borgou et de l'Alibori

SAEPmV DE GAMIA 3 (Extension)

Réseau de canalisation et BF	▪ Réseau de 34524 ml de tuyaux PEHD : D'EXTENSION sur la distribution. ▪ Regards de vannes : 25 ▪ Regards de vidange : 11 ▪ Regards de ventouses : 7 ▪ Regards de réducteur de pression : 00 ▪ Bouches à clefs : 00	

N° BF	X (degré déci)	Y (degré déci)	Z (m)	Mesures du constat	
				Débit (m3/h)	Pression (bar)
BFe 01	2,82400	10,32920	348	1.5	1.4
BFe 02	2,81718	10,32171	347	1,13	1,80
BFe 03	2,79024	10,34380	334	1,95	2,00
BFe 04	2,76189	10,36803	310	3,96	4,50
BFe 05	2,82740	10,36578	310	3,32	4,00
BFe 06	2,88635	10,33310	319	4,12	5,00
BFe 07	2,90181	10,36427	322	3,38	4,00
BFe 08	2,90893	10,37019	320	3,68	4,20
BF25 (Bouanri 1)	2,91231	10,36822	324	2,900	3,00

PROGRAMME AQUA VIE

REALISATIONS DE QUATRE-VINGT-QUINZE SYSTEMES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE MULTI-VILLAGES (95 SAEPMV)

LOT1 (AB-PI) : TRAVAUX DE REALISATION DE VINGT SIX (26) SYSTEMES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE MULTI VILLAGES (26 SAEPmV) DANS LES DEPARTEMENTS DE L'ALIBORI ET DU BORGOU

SAEPmV DE GAMIA 3 (Extension)

Station de pompage (F3) et de traitement

Localisation : Maréguita

Coordonnées X (m)	03°18'08,80''
Coordonnées Y (m)	10°11'57,04''
Elévation Z (m)	372,86 m
Débit équipement (m^3/h)	18,5
HMT (m)	132
Type de pompe	GRUNDFOS SP18-18
Puissance pompe (Kw)	9,2
Réseau SBEE (A)	60
Groupe Electrogène (KVA)	50

Château d'eau

Localisation : Gando baka

Coordonnées X (m)	03°15'59,21»
Coordonnées Y (m)	10°16'27,01»
Elévation Z (m)	439,67

Constat fait sur le château d'eau :

- Capacité : 150 m3 à 12 m sous cuve
- Equipement installé et conforme
- Fonctionnalité : Ouvrage fonctionnel

Réseau de canalisation et BF

- Réseau de 35 028,5 ml de tuyaux PEHD : soit 15 509,8 ml de refoulement et 19 518,7 ml de distribution.
- Regards de vannes : 35
- Regards de vidange : 14
- Regards de ventouses : 14
- Regards de réducteur de pression : 2
- Bornes fontaines : 14

N° BF	X(m) Débit (l/s)	Y(m) Pression (bar)	Z (m)	Mesures du constat	
				Débit (l/s)	Pression (bar)
BF-1	03° 16′ 02,3″	10° 16′ 20,2″	435,87	0,33	1,0
BF-2	03° 14′ 50,8»	10° 14′ 41,8»	360,93	0,59	8,6
BF-3	03° 15′ 05,0»	10° 14′ 40,9»	367,80	0,33	7,3
BF-4	03° 15′ 17,7»	10° 14′ 26,6»	379,64	0,41	6,3
BF-5	03° 15′ 41,6»	10° 14′ 12,9»	388,80	0,38	5,8
BF-6	03° 14′ 48,3»	10° 13′ 57,6»	369,40	0,25	7,4
BF-7	03° 14′ 50,0»	10° 11′ 58,9»	379,61	0,24	6,1
BF-8	03° 14′ 51,7»	10° 11′ 53,7»	378,48	0,33	6,1
BF-9	03° 14′ 21,0»	10° 11′ 29,5»	386,08	0,26	6,0
BF-10	03° 17′ 07,5»	10° 12′ 46,8»	421,59	0,33	2,6
BF-11	03° 16′ 44,7»	10° 12′ 21,4»	413,03	0,36	3,5
BF-12	03° 16′ 50,5»	10° 11′ 29,1»	389,68	0,38	6,4
BF-13	03° 15′ 57,3″	10° 11′ 37,5»	391,84	0,12	5,6
BF-14	03° 15′ 59,3″	10° 11′ 03,7»	379,06	0,46	7,2

PROGRAMME AQUA VIE

Réalisations de quatre-vingt-quinze Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (95 SAEPmV)

Lot 1 : Réalisation de 26 SAEPmV dans les départements du Borgou et de l'Alibori

SAEPmV DE KALALE 1

Station de pompage

Localisation : BESSASSI

Coordonnées X (m)	03°27'34.0''E
Coordonnées Y (m)	10°23'15.9''N
Elévation Z (m)	350.63
Débit équipement (m3/h)	23.18
HMT (m)	96
Type de pompe	Grundfos SP 30-11
Puissance pompe (Kw)	9.20
Réseau SBEE (A)	60
Groupe Elec (KVA)	50

- Local : le local technique
- Aménagement et clôture

Station de traitement

- Locaux : les locaux sont réalisés et achevés (local technique, local de dosage, local administratif, local gardien, clôture)
- Aménagement et clôture
- Espace vert : réalisé
- Equipement de dosage

Château d'eau

Localisation : NASSICONZI

Coordonnées X	03°25'32.1''
Coordonnées Y	10°20'47.9''
Elévation Z (m)	413.00

Constat fait sur le château d'eau :

- Capacité : 250 m3 à 15 m sous cuve
- Equipement : installé et conforme
- Fonctionnalité : Ouvrage fonctionnel

Réseau de canalisation et BF	<u>Constat fait sur le réseau et BF :</u> ▪ Réseau de 47 858.05 ml de tuyaux PEHD : soit 6 320.4 ml de refoulement et 41 537.65 ml de distribution. ▪ Regards de vannes : 33 ▪ Regards de vidange : 17 ▪ Regards de ventouses : 17	

N° BF	X (degré déci)	Y (degré déci)	Z (m)	Mesures du constat	
				Débit (m3/h)	Pression (bar)
BFe 01	2,82400	10,32920	348	1.5	1.4
BFe 02	2,81718	10,32171	347	1,13	1,80
BFe 03	2,79024	10,34380	334	1,95	2,00
BFe 04	2,76189	10,36803	310	3,96	4,50
BFe 05	2,82740	10,36578	310	3,32	4,00
BFe 06	2,88635	10,33310	319	4,12	5,00
BFe 07	2,90181	10,36427	322	3,38	4,00
BFe 08	2,90893	10,37019	320	3,68	4,20
BF25 (Bouanri 1)	2,91231	10,36822	324	2,900	3,00

PROGRAMME AQUA VIE

Réalisations de quatre-vingt-quinze Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (95 SAEPmV)

Lot 1 : Réalisation de 26 SAEPmV dans les départements du Borgou et l'Alibori

SAEPmV DE BETEROU 1

Station unique de Traitement

Localisation : TCHOKPASSI

Coordonnées X (m)	9°20'22.3
Coordonnées Y (m)	2°7'16.5
Elévation Z (m)	347
Réseau SBEE (A)	100
Groupe Elec (KVA)	80

Constat fait :

- Locaux : tous les locaux sont réalisés et achevés (local technique, local de dosage, local, administratif, local gardien, clôture)
- Equipement de dosage : installé et fonctionnel
- Aménagement et clôture : réalisé et achevée
- Espace vert : réalisé

Toutes les têtes de Forage F14, F2, F4, et F6 s commande dans le local Technique.

Station de pompage N°1

LOCALITE : TCHOKPASSI /Forage F2

Coordonnées X (m)	9°20'30.6
Coordonnées Y (m)	2°7'53.5
Elévation Z (m)	332
Débit équi (m3/h)	11.30
HMT (m)	109
Type de pompe	GRUNDFOS
Puissance pompe (Kw)	7.5
Réseau SBEE (A)	100
Groupe Elec (KVA)	80

Constat fait sur le Forage F2 :

- Local : local technique réalisé et achevé
- Equipement : tête de forage équipée et fonctionnel
- Aménagement et clôture : réalisé et achevée

Station de pompage N°1	Le Forage F2 est réalisé, achevé et raccordé à l'armoire de commande à la station de traitement.

Stations de pompage N°2

Localisation : TCHOKPASSI /Forage F14

Coordonnées X (m)	9°20'29.2
Coordonnées Y (m)	2°07'59.9
Elévation Z (m)	333
Débit équi (m3/h)	6.5
HMT (m)	141
Type de pompe	GRUNDFOS
Puissance pompe (Kw)	4

Constat fait sur le Forage F14 :

- Local : local technique réalisé et achevé
- Equipement : tête de forage équipée et fonctionnel
- Aménagement et clôture : réalisé et achevée

Station de pompage N°2	Le Forage F14 est réalisé, achevé et raccordé à l'armoire de commande à la station de traitement.

Stations de pompage N°3

Localisation : TCHOKPASSI / Forage F4

Coordonnées X (m)	9°20'17.3
Coordonnées Y (m)	2°07'35.3
Elévation Z (m)	308
Débit équi (m3/h)	14.62
HMT (m)	118
Type de pompe	GRUNDFOS
Puissance pompe (Kw)	7.5

Constat fait sur le Forage F4 :

- Local : local technique réalisé et achevé
- Equipement : tête de forage équipée et fonctionnel
- Aménagement et clôture : réalisé et achevée

Station de pompage N°3	Le Forage F4 est réalisé, achevé et raccordé à l'armoire de commande à la station de traitement.

Stations de pompage N°4

Localisation : TCHOKPASSI (F6)

Coordonnées X (m)	9°19'57.7
Coordonnées Y (m)	2°06'55.4
Elévation Z (m)	347
Débit équi (m3/h)	10.04
HMT (m)	73
Type de pompe	GRUNDFOS
Puissance pompe (Kw)	4

Constat fait sur le Forage F6 :

- Local : local technique réalisé et achevé
- Equipement : tête de forage équipée et fonctionnel
- Aménagement et clôture : réalisé et achevée

Station de pompage N°4	Le Forage F6 est réalisé, achevé et raccordé à l'armoire de commande à la station de traitement.

Château d'eau

Localisation : TCHOKPASSI

Coordonnées X (m)	9°20'19.2
Coordonnées Y (m)	2°6'36.4
Elévation Z (m)	365

Constat fait sur le château d'eau :

- Capacité : 300 m3 à 15 m sous cuve
- Equipement : installé et conforme
- Fonctionnalité : Ouvrage fonctionnel

Réseau de canalisation et BF	Constat fait sur le réseau et BF : ▪ Réseau de 49 765 ml de tuyaux PEHD : soit 3 030 ml de refoulement et 46 734 ml de distribution. ▪ Regards de vannes : 50 ▪ Regards de vidange : 17 ▪ Regards de ventouses : 18

N° BF	X(m)	Y(m)	Z (m)	Mesures du constat	
				Débit (l/s)	Pression (bar)
BF1	9°21'27,4»	2°7'24,1»	337	1,022	6,0
BF2	9°20'40,1»	2°7'55,5»	333	1,197	5,5
BF3	9°20'44,3»	2°7'42,9»	343	1,056	4,8
BF4	9°19'34,6»	2°5'5»	349	0,806	3,4
BF5	9°20'22,2»	2°8'9,1»	338	1,183	6,1
BF6	9°20'12,5»	2°8'19»	336	0,958	6,4
BF7	9°20'20,1»	2°7'55,1»	336	1,222	7,2
BF8	9°20'5,1»	2°8'6,8»	354	0,892	7,1
BF9	9°19'41,8»	2°8'52,9»	337	1,086	4,5
BF10	9°19'23,5»	2°9'24,1»	321	1,142	6,7
BF11	9°18'48,3»	2°9'57,5»	308	1,389	7,5
BF12	9°18'28,1»	2°10'11,1»	324	1,258	6,5
BF13	9°18'4,2»	2°10'37,3»	319	0,969	6,3
BF14	9°17'54»	2°10'46,5»	328	1,316	6,3
BF15	9°17'57,3»	2°10'52,2»	324	0,972	5,7
BF16	9°17'50,3»	2°10'57,6»	334	1,053	5,5
BF17	9°17'48,5»	2°10'51,1»	323	2,228	5,5
BF18	9° 17'49,1»	2°10'44,2»	324	2,222	6,5
BF19	9°18'29,3»	2°11'19»	352	1,278	4,0
BF20	9°17'8,4»	2°9'51,2»	303	2,592	8,0
BF21	9°17'32,9»	2°10'53,6»	332	1,806	5,3
BF22	9°16'55»	2°10'49,1»	327	2,000	5,6
BF23	9°16'4,3»	2°10'51,3»	317	0,583	6,7
BF24	9°16'12,1»	2°10'50,5»	314	1,317	7,0
BF25	9°16'27,1»	2°10'50,2»	313	2,083	7,0
BF26	9°16'31,1»	2°10'20,3»	309	1,647	7,5

PROGRAMME AQUA VIE

Réalisations de quatre-vingt-quinze Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (95 SAEPmV)

Lot 2 : Réalisation de 24 SAEPMV dans les Départements de l'Atacora, de la Donga et des Collines

SAEPmV D'AKOFODJOULE

Station de pompage N°1	Localisation : Olorun Shogou	
	Constat fait sur la SP N°1 : ▪ Locaux : tous les locaux sont réalisés et achevés (local technique, local de dosage, local, administratif, local gardien, clôture) ▪ Aménagement et clôture : réalisé et achevée ▪ Espace vert : réalisé ▪ Pompe XYLEM Z631 10-L6W HT ▪ (29 m3/h ; 107m) ▪ Groupe Électrogène : 110 kVA ▪ Equipement de dosage : installé et fonctionnel	 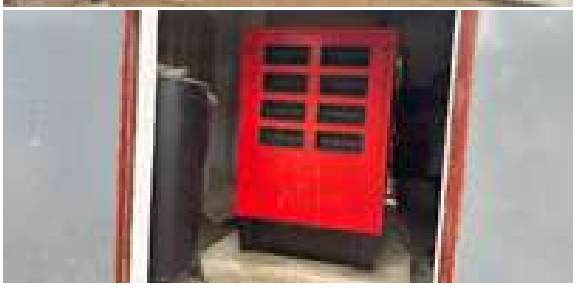
Château d'eau	Constat fait sur le château d'eau : ▪ Capacité : 200 m3 à 15 m sous cuve § Equipement : installé et conforme ▪ Fonctionnalité : Ouvrage fonctionnel	
Réseau de canalisation et BF	Constat fait sur le réseau et BF : ▪ Réseau de 55 382 ml de tuyaux PEHD : soit 3 663 ml de refoulement et 51 719 ml de distribution. ▪ Regards de vannes : 09 ▪ Regards de vidange : 37 ▪ Regards de ventouses : 38 ▪ Regards de réducteur de pression : 7 ▪ Bouches à clefs : 22	

N°BF	Coordonnées X	Coordonnées Y	Pressions (bar)
1	428238,3189	859001,7733	1,0
2	429373,7705	858580,7928	7,9
3	430847,2634	857524,3549	3,4
4	431007,1335	857382,3921	
5	431300,1915	857135,3481	Pas de pression
6	432043,8495	857189,9991	
7	434140,0074	854172,2708	
8	436061,2075	858133,4201	2,4
9	436099,8233	858077,3921	
10	429850,8669	853525,9337	
11	429806,0662	853365,0215	8,0
12	429987,6583	853088,167	
13	432935,1423	850514,5561	5,5
14	432925,1572	850311,5646	3,0
15	434304,3378	852173,6822	5,2
16	434719,874	844939,9102	4,6
17	433138,9839	844596,4697	
18	436702,8438	846202,8791	
19	441000,8335	846225,3754	
20	431017,9596	860755,1444	
21	429221,7852	861852,5667	
22	429222,586	861850,225	7,8

PROGRAMME AQUA VIE

Réalisations de quatre-vingt-quinze Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (95 SAEPmV)

Lot 2 : Réalisation de 24 SAEPMV dans les Départements de l'Atacora, de la Donga et des Collines

SAEPmV DE ALEDJO 2

Stations de pompage N°1	Localisation : Boutou	
	Constat fait sur la SP N°1 : ▪ Locaux : tous les locaux sont réalisés et achevés (local technique, local de dosage, local, administratif, local gardien, clôture) ▪ Aménagement et clôture : réalisé et achevée § Espace vert : réalisé ▪ Pompe XYLEM 12GS55RT-F4C (10 m3/h ; 101 m) ▪ Groupe Électrogène : 45 kVA ▪ Energie Électrique : en attente de raccordement ▪ Equipement de dosage : installé et fonctionnel	
Château d'eau	**Constat fait sur le château d'eau :** ▪ Capacité : 80 m3 à 15 m sous cuve ▪ Equipement : installé et conforme ▪ Fonctionnalité : Ouvrage fonctionnel	

Réseau de canalisation et BF

Constat fait sur le réseau et BF :

- Réseau de 12 889 ml de tuyaux PEHD : soit 5
- 431 ml de refoulement et 7 458 ml de distribution.
- Regards de vannes : 04
- Regards de vidange : 10
- Regards de ventouses : 08
- Regards de réducteur de pression : 0
- Bouches à clefs : 06

N°BF	Coordonnées X	Coordonnées Y	Pressions (bar)
1	338358,8949	1040976,204	2,1
2	337651,3231	1042286,277	4,1
3	339268,5273	1043230,788	3,4
4	340064,5837	1045152,322	4,3
5	339803,8726	1044604,524	4,0
6	338757,4134	1046211,418	3,2

PROGRAMME AQUA VIE

Réalisations de quatre-vingt-quinze Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (95 SAEPmV)

Lot 3 : Réalisation de 26 SAEPmV dans les départements du Mono, Couffo et Zou

SAEPmV DE DAHE

Station de pompage

Localisation : DAHE/AKODEHA

Coordonnées X (m)	01°54'47.8''
Coordonnées Y (m)	06°27'39.3''
Elévation Z (m)	36.90 m
Débit équip (m3/h)	60 m3/h
HMT (m)	125 m
Type de pompe	Grundfos SP 60-17
Puissance pompe (Kw)	30 KW
Réseau SBEE (A)	
Groupe Elec (KVA)	80 KVA

Constat fait sur la SP :

- Locaux : tous les locaux sont réalisés et achevés (local technique, local de dosage, local, administratif, local gardien, clôture)
- Aménagement et clôture : réalisé et achevée
- Espace vert : réalisé
- Equipement de dosage : installé et fonctionnel

Château d'eau

Localisation : TOTA 1

Coordonnées X (m)	1°53'04.1''
Coordonnées Y (m)	6°32'24.4''
Elévation Z (m)	74.28m

Constat fait sur le château d'eau :

- Capacité : 400 m3 à 21 m sous cuve
- Equipement : installé et conforme
- Fonctionnalité : Ouvrage fonctionnel

Réseau de canalisation et BF

Constat fait sur le réseau et BF :

- Réseau de 72 740.55ml de tuyaux PEHD : soit 13 884,05 ml de refoulement et 58 856.5 ml de distribution.
- Regards de vannes : 26
- Regards de vidange : 37
- Regards de ventouses : 43
- Regards de réducteur de pression : 2
- Bouches à clefs : 20

N° BF	X(m)	Y(m)	Z (m)	Mesures du constat	
				Débit (l/s)	Pression (bar)
BF1	01°52'33,5''	06°31'23,4''	76	6.50/7.20=0.90	3.90
BF2	01°52'38,2''	06°31'50,0''	78	7.00/7.80=0.90	3.20
BF3	01°52'32,9''	06°32'11,8''	81	7.60/8.50=0.89	3.00
BF4	01°53'09,1''	06°32'08,2''	82	8.00/8.45=0.95	2.50
BF5	01°53'47,7''	06°32'05,5''	81	8.50/8.20=1.04	3.80
BF6	01°53'30,5''	06°31'47,6''	80	5.20/7.46=0.70	1.40
BF7	01°53'38,5''	06°32'23,0''	82	6.30/740=0.85	2.60
BF8	01°54'31,7''	06°32'40,8''	74	8.20/8.05=1.02	4.50
BF9	01°54'29,8''	06°32'27,5''	75	6.70/6.15=1.09	3.60
BF10	01°54'32,5''	06°32'22,9''	74	7.00/6.50=1.08	4.00
BF11	01°54'14,7''	06°32'11,1''	81	6.20/7.35=0.84	3.00
BF12	01°54'22,1''	06°32'30,2''	72	5.60/5.90=0.95	3.30
BF13	01°54'33,9''	06°32'14,9''	79	5.30/7.00=0.76	3.90
BF14	01°55'05,3''	06°32'29,5''	71	6.00/5.45=1.10	4.50
BF15	01°55'05,6''	06°32'23,2''	73	6.10/6.20=0.98	4.00
BF16	01°55'27,7''	06°32'15,4''	74	7.10/6.43=1.10	4.00
BF17	01°57'10,6''	06°33'13,9''	81	5.90/7.50=0.79	2.50
BF18	01°56'51,1''	06°32'36,5''	72	6.10/6.80=0.90	2.90
BF19	01°57'22,7''	06°32'09,2''	68	6.80/6.30=1.08	3.60
BF20	01°57'05,9''	06°32'30,0''	79	5.70/6.35=0.90	2.80
BF21	01°56'48,3''	06°32'38,9''	75	6.50/6.45=1.01	3.40

BF22	01°56’30,1’’	06°32’24,4’’	38	5.40/380=1.42	6.60
BF23	01°56’36,4’’	06°32’24,4’’	54	6.30/5.40=1.17	5.20
BF24	01°54’54,3’’	06°32’11,7’’	79	8.00/8.15=0.98	3.30
BF25	01°54’49,7’’	06°29’31,4’’	64	6.20/5.20=1.19	4.75
BF26	01°54’26,0’’	06°29’41,9’’	65	7.50/6.30=1.19	4.60
BF27	01°54’23,3’’	06°29’47,5’’	65	6.85/6.80=1.01	4.60
BF28	01°53’21,5’’	06°31’30,0’’	77	6.00/7.00=0.86	1.80
BF29	01°53’05,2’’	06°30’54,9’’	79	6.20/8.25=0.75	1.60
BF30	01°52’48,3’’	06°30’30,0’’	77	6.90/9.45=0.73	2.50
BF31	01°52’37,0’’	06°30’47,9’’	79	6.10/7.70=0.79	1.70
BF32	01°52’26,5’’	06°30’33,9’’	78	6.10/7.25=0.84	2.40
BF33	01°52’19,4’’	06°29’43,2’’	86	6.50/7.30=0.89	3.10
BF34	01°51’41,9’’	06°28’15,4’’	63	5.90/5.30=1.11	4.10
BF35	01°52’22,8’’	06°29’01,3’’	79	6.20/6.43=0.96	3.00
BF36	01°52’50,6’’	06°29’51,5’’	71	6.80/6.55=1.04	4.50
BF37	01°53’21,9’’	06°30’17,7’’	76	6.20/6.75=0.92	4.10
BF38	01°53’19,2’’	06°28’17,0’’	80	6.20/5.20=1.19	4.90
BF39	01°53’38,8’’	06°28’39,1’’	77	6.90/6.60=1.05	5.10
BF40	01°55’31,0’’	06°30’02,5’’	67	6.20/5.50=1.13	4.30
BF41	01°55’01,0’’	06°31’11,2’’	78	6.10/6.37=0.96	3.00
BF42	01°55’26,0’’	06°30’29,5’’	69	7.00/6.40=1.09	3.90
BF43	01°54’39,1’’	06°30’40,0’’	76	6.20/6.15=1.01	4.40
BF44	01°54’50,6’’	06°30’34,2’’	73	5.80/5.70=1.02	3. 70
BF45	01°57’07,0’’	06°31’04,9’’	34	6.10/6.45=0.95	6.50
BF46	01°57’05,1’’	06°30’52,6’’	26	5.80/4.75=1.22	8.60
BF47	01°57’04,4’’	06°31’08,1’’	42	7.10/5.60=1.27	5.00
BF48	01°56’17,5’’	06°30’32,7’’	72	6.10/5.80=1.05	4.50
BF49	01°56’09,1’’	06°30’17,8’’	68	7.10/14.70=0.48	3.90
BF50	01°56’57,1’’	06°31’23,7’’	67	6.60/5.60=1.18	4.40
BF51	01°56’41,8’’	06°31’41,5’’	66	7.00/10.80=0.65	4.60
BF52	01°56’52,9’’	06°31’16,8’’	65	6.10/5.60=1.09	4.50
BF53	01°56’59,7’’	06°31’12,5’’	59	5.10/8.50=0.60	5.50
BF54	01°56’37,8’’	06°31’00,9’’	67	6.80/6.10=1.11	4.30
BF55	01°55’58,3’’	06°31’27,5’’	79	5.10/4.90=1.04	3.30

PROGRAMME AQUA VIE

Réalisations de quatre-vingt-quinze Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (95 SAEPmV)

Lot 3 : Réalisation de 26 SAEPmV dans les départements du Mono, Couffo et Zou

SAEPmV DE HONHOUE

Station de pompage — Localisation : HONHOUE/AKODEHA

Coordonnées X (m)	01°54'49.5''
Coordonnées Y (m)	06°28'36.7''
Elévation Z (m)	47.54. m
Débit équipé (m3/h)	24 m3/h
HMT (m)	125 m
Type de pompe	Grundfos SP 30-14
Puissance pompe (Kw)	15 KW
Réseau SBEE (A)	
Groupe Elec (KVA)	48 KVA

Constat fait sur la SP :

- Locaux : tous les locaux sont réalisés et achevés (local technique, local de dosage, local, administratif, local gardien, clôture)
- Aménagement et clôture : réalisé et achevée
- Espace vert : réalisé
- Equipement de dosage : installé et fonctionnel

Château d'eau — Localisation : HONHOUE

Coordonnées X (m)	01°54'31.2''
Coordonnées Y (m)	06°34'33.37''
Elévation Z (m)	80.52 m

Constat fait sur le château d'eau :

- Capacité : 150 m3 à 15 m sous cuve
- Equipement : installé et conforme
- Fonctionnalité : Ouvrage fonctionnel

Réseau de canalisation et BF	Constat fait sur le réseau et BF : ▪ Réseau de 36 945.2 ml de tuyaux PEHD : soit 5 050,26 ml de refoulement et 31 894,94 ml de distribution. ▪ Regards de vannes : 11 ▪ Regards de vidange : 14 ▪ Regards de ventouses : 21 ▪ Regards de réducteur de pression : 00 ▪ Bouches à clefs : 18	

N° BF	X(m)	Y(m) Débit (l/s)	Z (m) Pression (bar)	Mesures du constat	
				Débit (l/s)	Pression (bar)
BF1	01°53'42,5''	06°33'23,4''	81	6.70/8.50=0.79	1.20
BF2	01°53'28,9''	06°33'05,4''	84	5.90/8.90=0.66	1.25
BF3	01°53'23,5''	06°33'35,7''	80	5.80/8.90=0.65	1.50
BF4	01°52'58,2''	06°33'02,2''	86	4.90/9.85=0.50	0.75
BF5	01°53'44,1''	06°32'39,6''	83	5.00/7.90=0.63	1.40
BF6	01°54'48,9''	06°33'02,2''	56	6.10/5.30=1.15	5.80
BF7	01°54'54,7''	06°32'58,3''	54	6.50/4.80=1.35	6.00
BF8	01°54'54,7''	06°33'07,9''	64	7.10/6.85=1.04	5.00
BF9	01°54'58,4''	06°33'13,0''	78	7.00/7.00=1.00	3.50
BF10	01°55'00,9''	06°32'57,3''	53	5.20/4.10=1.27	6.10
BF11	01°55'57,0''	06°33'53,2''	79	6.80/8.50=0.80	3.00
BF12	01°56'22,6''	06°33'34,8''	82	5.20/5.50=0.95	2.70
BF13	01°55'49,3''	06°32'54,2''	68	5.30/5.30=1.00	4.25
BF14	01°55'27,06''	06°35'08,5''	84	6.80/8.15=0.83	2.50
BF15	01°55'08,3''	06°34'49,7''	96	6.00/7.40=0.81	2.00
BF16	01°55'22,2''	06°34'56,1''	93	5.50/10.41=0.53	1.00
BF17	01°54'27,3''	06°33'33,9''	61	6.00/5.40=1.11	3.90
BF18	01°54'20,1''	06°33'47,4''	69	5.50/5.70=0.96	3.10
BF19	01°54'44,2''	06°33'47,2''	68	5.00/6.30=0.79	2.50
BF20	01°54'49,1''	06°33'29,4''	80	8.00/7.90=1.01	3.50

PROGRAMME AQUA VIE

Réalisations de quatre-vingt-quinze Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (95 SAEPmV)

Lot 2 : Réalisation de 24 SAEPMV dans les Départements de l'Atacora, de la Donga et des Collines

SAEPmV DE GOUKA 1

Stations de pompage N°1	Localisation : Galata	
	Constat fait sur la SP N°1 : ▪ Locaux : tous les locaux sont réalisés et achevés (local technique, local de dosage, local, administratif, local gardien, clôture) ▪ Aménagement et clôture : réalisé et achevée ▪ Espace vert : réalisé ▪ Pompe XYLEM Z616 09-L6W HT ▪ (19 m3/h ; 81 m) ▪ Groupe Électrogène : 60 kVA ▪ Energie Électrique : en attente de raccordement ▪ Equipement de dosage : installé et fonctionnel	
Château d'eau	**Constat fait sur le château d'eau :** ▪ Capacité : 150 m3 à 21 m sous cuve ▪ Equipement : installé et conforme ▪ Fonctionnalité : Ouvrage fonctionnel	
Réseau de canalisation et BF	**Constat fait sur le réseau et BF :** ▪ Réseau de 50 614 ml de tuyaux ▪ PEHD ▪ Regards de vannes : 09 ▪ Regards de vidange : 28 ▪ Regards de ventouses : 32 ▪ Regards de réducteur de pression : 2 ▪ Bouches à clefs : 26	

N°BF	Coordonnées X	Coordonnées Y	Pressions (bar)
1	385019.394	895597.787	3,0
2	384721.249	895413.622	
3	384414.321	895435.994	
4	384610.987	895727.008	
5	384329.316	895124.297	3,0
6	382640.132	893323.083	3,5
7	384208.062	895359.31	
8	384126.199	895500.283	
9	379822.451	895190.962	
10	379369.059	896561.863	
11	377369.392	896139.234	
12	375521.401	894180.817	
13	377692.273	898527.221	3,2
14	377605.775	898767.751	
15	374138.616	899749.151	
16	379454.221	898486.857	
17	379580.825	898624.373	
18	370316.07	897718.212	
19	369049.969	896552.278	
20	366823.08	901914.002	
21	383638.594	899100.293	
22	377342	896399	
23	383319	899041	
24	384258	895560	
25	367819.8	894572.918	
26	367696.713	894381.312	

PROGRAMME AQUA VIE

Réalisations de quatre-vingt-quinze Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (95 SAEPmV)

Lot 3 : Réalisation de 26 SAEPmV dans les départements du Mono, Couffo et Zou

SAEPmV DE KISSAMEY

Stations de pompage N°2

Localisation : KISSAMEY/GOKPOU (F2)

Coordonnées X (m)	0356098
Coordonnées Y (m)	0772149
Elévation Z (m)	214.5 m
Débit équip (m3/h)	46 m3/h
HMT (m)	161 m
Type de pompe	Grundfos SP 46-19
Puissance pompe (Kw)	30 KW
Réseau SBEE (A)	
Groupe Elec (KVA)	80 KVA

Château d'eau

Localisation : KISSAMEY/GOKPOU (F2)

Coordonnées X (m)	1°43'11.69''
Coordonnées Y (m)	7°01'53.74''
Elévation Z (m)	265 m

Constat fait sur le château d'eau :

- Capacité : 700 m3 à 21 m sous cuve
- Equipement : installé et conforme
- Fonctionnalité : Ouvrage fonctionnel

Réseau de canalisation et BF

Constat fait sur le réseau et BF :

- Réseau de 42 379 ml de tuyaux PEHD : soit 4621 ml de refoulement et 37758 ml de distribution.
- Regards de vannes : 26
- Regards de vidange : 11
- Regards de ventouses : 11
- Regards de réducteur de pression : 4
- Bouches à clefs : 28

N° BF	X(m)	Y(m)	Z (m)	Mesures du constat	
				Débit (l/s)	Pression (bar)
BF1	0357245	0779529	213	10/7= 1.42	8.00
BF2	0356835	0779315	220	9/5.88= 1.53	7.80
BF3	0356706	0779331	216	9/5.92= 1.52	8.20
BF4	0357252	0782084	208	9.9/5.85= 1.69	8.40
BF5	0356297	0778752	222	11/8023= 1.33	6.50
BF6	0356431	0778671	237	11/8.24= 1.33	6.00
BF7	0356276	0778702	229	11.8/8.94=	6.20
BF8	0356337	0778613	230	12/8.5= 1.41	5.75
BF9	0357244	0777905	275	11/11.83= 0.92	3.20
BF10	0358361	0778216	255	12/12.5= 0.97	3.50
BF11	0358122	0777952	268	12.2/13.7= 0.89	2.90
BF12	0358590	0778211	242	10.2/10.53= 0.96	3.60
BF13	0358444	0777910	244	10.2/10.79= 0.94	3.00
BF14	0358186	0777669	262	14/12.94= 1.08	3.20
BF15	0358444	077825	246	10.2//11.4 = 0.89	3.50
BF16	0358752	0777752	248	10.5/11.1= 0.94	3.00
BF17	0358854	0777752	248	13/13.8= 0.94	3.10
BF18	0358779	0777443	251	14.2/15.76= 0.9	2.70
BF19	0.358570	0777308	250	14/15= 0.93	3.00
BF20	0359587	0777325	236	13/14.1= 0.92	2.7
BF21	0359714	0777029	235	14/16.3= 0.85	2.60
BF22	0359469	0776326	239	14.4/22.1= 0.65	2.00
BF23	0359348	0776694	240	15.1/20.07= 0.72	1.80
BF24	0358692	0775704	240	13/11.3= 1.15	3.90
BF25	0359312	0775754	244	15.5/13.91 = 1.11	3.60
BF26	0359562	0776005	241	12.3/17.65= 0.69	1.00
BF27	0359485	0775286	239	17/21.6= 0.78	2.80
BF28	0361044	077235	237	14.2/17.45= 0.81	2.20
BF29	0359883	0775772	246	14.2/21.18= 0.67	1.60

BF30	0359421	0774885	241	14.2/13.75= 1.03	3.60
BF31	0359342	0774402	246	14.1/14.34= 0.98	3.60
BF32	0359266	0774546	246	16/19.02= 0.84	3.20
BF33	0359017	0774496	276	10.2/11.44 =0.89	2.80
BF34	0359858	0774190	242	12.4/12= 1.03	3.60
BF35	0359156	07744169	269	14.5/14.61= 0.99	2.80
BF36	0358857	0773325	241	14/12.7= 1.1	3.70
BF37	0.357283	0772790	229	15/20.07= 0.74	1.80
BF38	0357278	0772958	230	16.1/25.4= 0.63	1.80
BF39	057838	0773053	232	13.9/20.01= 0.69	2.00
BF40	0359607	0772050	210	10/7.45= 1.34	6.20
BF41	0359411	0772351	213	11.9/8.5= 1.4	5.80
BF42	0.359308	0772467	2.18	12.1/9.37= 1.29	5.50
BF43	0359762	0773188	231	14.1/13.45= 1.05	4.40
BF44	0360313	0773555	233	15.8/17.72= 1.15	4.00
BF45	0360771	0773174	227	15/13.1= 1.14	4.6
BF46	0361521	0773624	218	14.2/11.05= 1.28	5.20
BF47	07361275	0774519	231	13.3/11.39=1.16	4.40
BF48	0362325	0774084	217	13.8/10.05= 1.37	5.40
BF49	0361745	0774084	217	13/12.8= 1.01	4.40
BF50	0362812	0774416	215	13/10.37 = 1.25	5.50
BF51	0362529	0774453	220	14/11.45= 1.22	5.10
BF52	0363750	0773957	197	122/9.8 = 1.22	6.50
BF 53	0363678	0774377	201	13.8/9 = 1.53	7.00
BF54	0363902	0774458	195	12.1/9.79= 1.23	7.20
BF55	0362927	0774932	208	13.7/11.45 =1.19	6.20
BF56	0361364	0774830	235	14.1/19.12= 0.73	2.20
BF57	0361928	0775121	228	14/15.6= 0.89	4.80
BF58	0362212	0775627	215	12/8.86= 1.35	6.10

PROGRAMME AQUA VIE

Réalisations de quatre-vingt-quinze Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (95 SAEPmV)

Lot 2 : Réalisation de 24 SAEPMV dans les Départements de l'Atacora, de la Donga et des Collines

SAEPmV DE KPINGNI

Station de pompage N°1	Localisation : Fita

Constat fait sur la SP N°1 :

- Locaux : tous les locaux sont réalisés et achevés (local technique, local de dosage, local, administratif, local gardien, clôture)
- Aménagement et clôture : réalisé et achevée
- Espace vert : réalisé
- Pompe XYLEM Z631 08-L6W HT (27 m3/h; 91 m)
- Groupe Électrogène : 90 kVA
- Energie Électrique : en attente de raccordement
- Equipement de dosage : installé et fonctionnel

Château d'eau	**Constat fait sur le château d'eau :**

- Capacité : 250 m3 à 18 m sous cuve § Equipement : installé et conforme
- Fonctionnalité : Ouvrage fonctionnel

Réseau de canalisation et BF	**Constat fait sur le réseau et BF :**

- Réseau de 55 215 ml de tuyaux PEHD : soit 1 095 ml de refoulement et 54 120 ml de distribution.
- Regards de vannes : 15
- Regards de vidange : 40
- Regards de ventouses : 44
- Regards de réducteur de pression : 8
- Bouches à clefs : 33

N°BF	Coordonnées X	Coordonnées Y	Pressions (bar)
1	409205,544	859290,218	4,8
2	408995,327	858873,007	3,2
3	409207,389	858467,087	4,1
4	410107,432	857997,306	5,0
5	410443,473	858188,803	4,4
6	410312,388	857579,247	6,2
7	410307,24	857390,851	7,3
8	410167,378	856596,414	5,4
9	409794,779	856848,814	7,8
10	409857,097	856502,352	4,5
11	409312,583	856483,856	7,5
12	406225,396	854508,583	3,8
13	406004,1388	852748,4703	3,6
14	404149,151	849790,434	3,0
15	403821,146	849405,779	2,1
16	401414,3134	848721,245	2,8
17	401910,002	846508,194	2,6
18	402049,662	843518,655	4,1
19	401994,165	841729,381	3,2
20	398877,782	846158,525	3,1
21	395507,017	848548,949	2,4
22	393251,723	850334,417	3,0
23	393706,216	850360,156	2,3
24	395822,96	850862,898	7,0
25	397833,765	851142,381	3,6
26	398262,583	851055,96	
27	396514,642	852791,052	
28	400521,106	855914,893	
29	401017,9875	856134,2271	
30	403024,666	855504,83	
31	404086,064	855008,443	
32	401582,218	856995,39	
33	403657,026	858322,383	

PROGRAMME AQUA VIE

Réalisations de quatre-vingt-quinze Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (95 SAEPmV)

Lot 1 : Réalisation de 26 SAEPmV dans les départements du Borgou et l'Alibori

SAEPmV DE DERASSI 1

Station de pompage et de traitement	Localisation : Nassikonzi

Coordonnées X (m)	03°24'40,96''
Coordonnées Y (m)	10°19'30,3''
Elévation Z (m)	375,91 m
Débit équipement (m3/h)	43,40
HMT (m)	80
Type de pompe	GRUNDFOS SP46-9
Puissance pompe (Kw)	15
Réseau SBEE (A)	60
Groupe Electrogène (KVA)	60

(local technique, local chloration, local bureau, local gardien)
Equipement de dosage comportant deux postes de chloration constituée chacun d'une pompe doseuse de débit 0-25l/h, d'un agitateur mélangeur électrique et d'un bac de préparation de 300 litres
Fourniture et pose de toutes pièces nécessaires à l'équipement d'une tête de forage en DN 100
Fourniture et pose d'une (01) électropompe immergée SP46-9
Fournvert : réalisé

Château d'eau	Localisation : Maréguinta

Coordonnées X (m)	03°17'27,5»
Coordonnées Y (m)	10°11'19,5»
Elévation Z (m)	415

Constat fait sur le château d'eau :

- Capacité : 400 m3 à 21 m sous cuve
- Equipement installé et conforme
- Fonctionnalité : Ouvrage fonctionnel

Réseau de canalisation et BF

Constat fait sur le réseau et BF :

- Réseau de 116 559,63 ml de tuyaux PEHD : soit 21271,2 ml de refoulement et 95 288,43 ml de distribution.
- Regards de vannes : 131
- Regards de vidange : 57
- Regards de ventouses : 51
- Regards de réducteur de pression : 1
- Bornes fontaines : 38

N° BF	X(m)	Y(m)	Z (m)	Mesures du constat	
				Débit (l/s)	Pression (bar)
BF-1	E:03°16'5,7''	N:10°10'0,2''	365	5,070	6,8
BF-2	E:3°15'34''	N:10°9'34,3''	368	3,890	6,2
BF-3	E:3°16'47''	N:10°8'38,3'	369	4,620	6,4
BF-4	E:3°16'58,8''	N:10°8'51,8''	368	4,870	6,2
BF-5	E: 03°14'55,7''	N:10°8'19,2''	371	5,180	7,7
BF-6	E:03°14'25,8''	N:10°8'26,7''	380	4,380	5,2
BF-7	E:03°13'54,2''	N:10°7'49,6''	367	5.400	8.0
BF-8	E:3°15'30,5''	N:10°7'36,5''	351	5,460	7,5
BF-9	E:3°15'25,5''	N:10°7'30,1''	353	5,240	7,2
BF-10	E:03°14'34,8''	N:10°6'40,1''	370	4,000	5,1
BF-11	E:3°15'20,3''	N:10°6'19,1''	380	4,910	4,7
BF-12	E:03°16'10,6''	N:10°5'58,8''	389	4,010	6,5
BF-13	E:03°16'7,0''	N:10°4'36''	356	2,220	6,9
BF-14	E:03°16'42,0''	N:10°6'5,8''	374	3,860	5,0
BF-15	E:03°17'25,9''	N:10°6'49,5''	361	4,710	6,0
BF-16	E:03°18'6,1''	N:10°7'11,1''	348	4,750	7,2
BF-17	E:03°14'48,6''	N:10°5'33,7''	396	3,470	6,4

BF-18	E:03°15’4,9’’	N:10°5’27,3’’	417	3,320	4,6
BF-19	E:03°13’45,1’’	N:10°3’33,1’’	362	4,280	6,4
BF-20	E:03°17’55,8’’	N:10°11’11,8’’	391	2,910	3,5
BF-21	E:03°17’58,6’’	N:10°10’10,8’’	366	4,330	6,0
BF-22	E:03°18’36,2’’	N:10°11’5,5’’	383	3,910	6,1
BF-23	E:03°20’32’’	N:10°9’32,0’’	350	5,270	8,4
BF-24	E:03°19’42,5’’	N:10°9’9,6’’	368	4,740	8,8
BF-25	E:03°19’49,4’’	N:10°8’50,5’’	371	4,900	5,8
BF-26	E:03°19’49,9’’	N:10°8’31,3’’	367	5,110	6,8
BF-27	E:03°19’56,0’’	N:10°7’44,7’’	344	4,590	7,8
BF-28	E: 03°17’50,4’’	N :10°11’44,9’’	388	2,840	2,9
BF-29	E:03°18’3,0’’	N:10°11’45,0’’	386	3,900	5,6
BF-30	E:03°19’37,4’’	N:10°10’33,9’’	372	4,420	5,0
BF-31	E:03°19’40,3’’	N:10°10’24’’	365	4,400	5,4
BF-32	E:03°21’3,6’’	N:10°09’55,6’	343	5,150	7,1
BF-33	E:03°22’3,7’’	N:10°10’23,3’’	343	4,330	7,0
BF-34	E:03°21’53,7’’	N:10°10’44,6’’	339	3,700	7,4
BF-35	E:03°19’8,20’’	N:10°12’34,9’’	382	4,160	4,9
BF-36	E:03°20’18,6’’	N:10°13’2,4’’	376	3,340	4,9
BF-37	E:03°20’14,1’’	N:10°12’58’’	376	3,960	5,6
BF-38	E:03°21’11’’	N:10°11’32,6’’	351	4,550	7,2

PROGRAMME AQUA VIE

Réalisations de quatre-vingt-quinze Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (95 SAEPmV)

Lot 1 : Réalisation de 26 SAEPmV dans les départements du Borgou et l'Alibori

SAEPmV DE GUINANGOUROU 3

Station unique de Traitement	Localisation : SOUWANHOROSSOU

Coordonnées X (m)	9°25'12.50»
Coordonnées Y (m)	3° 0'14.73»
Elévation Z (m)	376
Groupe Elec (KVA)	60

Constat fait :

- Locaux : tous les locaux sont réalisés et achevés (local technique, local de dosage, local, administratif, local gardien, clôture)
- Equipement de dosage : installé et fonctionnel
- Aménagement et clôture grillagée : réalisé et achevé
- Espace vert : réalisé

Station de pompage N°1

LOCALITE : SOWANHOROSSOU / Forage F1

Coordonnées X (m)	9°25'2.89»
Coordonnées Y (m)	3° 0'7.77»
Elévation Z (m)	397
Débit équi (m3/h)	12,12
HMT (m)	154
Type de pompe	GRUNDFOS SP18-16
puissance pompe (Kw)	9,2

Constat fait sur le Forage F1 :

- Local : local technique réalisé et achevé
- Equipement : tête de forage équipée et fonctionnel
- Aménagement et clôture grillagée : réalisé et achevé

Station de pompage N°1	Le Forage F1 est réalisé, achevé et raccordé à l'armoire de commande à la station de traitement.

Stations de pompage N°2	Localisation : SOWANHOROSSOU /Forage F2

Coordonnées X (m)	9°24'56.87»
Coordonnées Y (m)	3° 0'3.84»
Elévation Z (m)	401
Débit équi (m3/h)	12,29
HMT (m)	102
Type de pompe	GRUNDFOS SP11-24
puissance pompe (Kw)	5,5

Constat fait sur le Forage F2 :

- Local : local technique réalisé et achevé
- Equipement : tête de forage équipée et fonctionnel
- Aménagement et clôture : réalisé et achevée

Château d'eau

Localisation : BONI GNAWAMA

Coordonnées X (m)	9°25'41.15»
Coordonnées Y (m)	3° 5'25.12»
Elévation Z (m)	460,66

Constat fait sur le château d'eau :

- Capacité : 150 m3 à 15 m sous cuve
- Equipement en fonte DN200 : installé et conforme
- Fonctionnalité : Ouvrage fonctionnel

Réseau de canalisation et BF

Constat fait sur le réseau et BF :

- Réseau de 86 755 ml de tuyaux PEHD : soit 11 753 ml de refoulement et 75 002 ml de distribution.
- Regards de vannes : 74
- Regards de vidange : 37
- Regards de ventouses : 41

N° BF	X (m)	Y (m)	Z (m)	Mesures du constat	
				Débits (l/s)	Pression (bars)
BF-01	3° 5’26.60»	9°25’43.90»	434,1	0,61	3
BF-02	3° 4’31.90»	9°24’34.90»	414	1,11	4,4
BF-03	3° 6’2.80»	9°24’27.30»	415,7	0,72	1,5
BF-04	3° 5’23.20	9°22’1.60	427,5	0,71	1,5
BF-05	3° 3’48.30»	9°24’43.70»	413,5	1,04	4,6
BF-06	3° 1’14.60	9°24’56.10	394,6	1,29	5
BF-07	3° 1’6.10»	9°24’49.90»	387,4	1,39	5,5
BF-08	3° 0’11.40»	9°26’0.60»	384,5	1,51	6,5
BF-09	3° 0’49.90»	9°26’45.20»	387,3	1,13	5,5
BF-10	3° 0’2.00»	9°23’10.80»	408,5	1,03	4
BF-11	3° 0’7.70»	9°25’18.50»	380,9	1,39	7,5
BF-12	2°58’45.80	9°26’21.50»	380,9	1,39	6,5
BF-13	2°56’32.60»	9°27’32.50»	377	1,45	7,5
BF-14	2°56’32.20»	9°26’22.60	373	0,88	4,5
BF-15	2°56’24.10»	9°27’44.10»	372,4	1,09	2,75
BF-16	2°56’21.60»	9°27’47.40»	369,2	0,53	2,5
BF-17	2°57’57.00»	9°28’14.10»	362,7	0,53	2
BF-18	2°56’14.00»	9°27’34.90»	364,4	1,41	9
BF-19	2°56’40.70»	9°25’10.80»	377	0,62	5,5
BF-20	2°58’40.10»	9°25’8.10»	381,4	0,36	4
BF-21	2°55’59.10»	9°24’2.40»	379,2	0,73	5,25
BF-22	2°55’18.80»	9°23’44.60»	361,1	0,43	6,5
BF-23	2°55’44.00»	9°23’41.00»	379,9	0,61	5
BF-24	2°56’9.30»	9°27’46.90»	365,3	1,36	8,6
BF-25	2°53’19.50»	9°26’18.40»	343,4	1,35	7,3

PROGRAMME AQUA VIE

Réalisations de quatre-vingt-quinze Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (95 SAEPmV)

Lot 1 : Réalisation de 26 SAEPmV dans les départements du Borgou et l'Alibori

SAEPmV DE SEGBANA CENTRE

Station de pompage et **de traitement**

Localisation : Piami

Coordonnées X (m)	03°38'19,3''
Coordonnées Y (m)	10°57'17,1''
Elévation Z (m)	258 m
Débit équipement (m^3/h)	30
HMT (m)	131
Type de pompe	GRUNDFOS SP30-17
Puissance pompe (Kw)	15
Réseau SBEE (A)	60
Groupe Electrogène (KVA)	60

Constat fait sur la SP et la ST:

- Locaux : tous les locaux sont réalisés et achevés (local technique, local chloration, local bureau, local gardien)
- Equipement de dosage comportant deux postes de chloration constituée chacun d'une pompe doseuse de débit 0-25l/h, d'un agitateur mélangeur électrique et d'un bac de préparation de 200 litres : installé et fonctionnel
- Fourniture et pose de toutes pièces nécessaires à l'équipement d'une tête de forage en DN 100
- Fourniture et pose d'une (01) électropompe immergée SP30-17, Q=30m3/h
- Fourniture et pose d'une (01) armoire de commande et de contrôle équipée de TGBT et d'un inverseur automatique et d'une (01) électro-sonde de niveau d'eau
- Aménagement et clôture grillagée : réalisé et achevé
- Espace vert : réalisé

Château d'eau	Localisation : Galouzi

Coordonnées X (m)	03°41'20,5»
Coordonnées Y (m)	10°50'17,3»
Elévation Z (m)	320

Constat fait sur le château d'eau :

- Capacité : 400 m3 à 24 m sous cuve
- Equipement installé et conforme
- Fonctionnalité : Ouvrage fonctionnel

Réseau de canalisation et BF

Constat fait sur le réseau et BF :

- Réseau de 149 392 ml de tuyaux PEHD : soit 18524 ml de refoulement et 130868 ml de distribution.
- Regards de vannes avec ou non Vi ou Ve: 109
- Regards de vidange seules: 28
- Regards de ventouses seules : 34
- Regards de réducteur de pression : 0
- Bornes fontaines : 41

N° BF	X(m)	Y(m)	Z (m)	Mesures du constat	
				Débit (l/s)	Pression (bar)
BF-1	03°44'52.8"E	10°57'51.9"N	279	2.72	2.5
BF-2	03°44'7.3"E	10°59'13.1"N	277	5,140	6,9
BF-3	03°44'25.7"E	10°57'48.2"N	289	1.96	1.8
BF-4	03°42'14.5"E	10°59'13.5"N	261	4.05	9
BF-5	03°42'19.3"E	11°1'48"N	251	3.46	8.2
BF-6	03°42'15.3"E	11°1'48.8"N	278	3.44	8.15
BF-7	03°42'21.3"E	11°1'57.7"N	253	3.49	7.95
BF-8	03°42'40.6"E	11°3'58.9"N	243	4.3	10.05
BF-9	03°38'13.5"E	10°57'9.7"N	229	5,240	8,4
BF-10	03°37'47.6"E	10°57'6.3"N	264	5.96	9
BF-11	03°37'4.9"E	11°1'44.2"N	251		8,5
BF-12	03°36'4"E	11°1'50.9"N	275	3,280	6,9
BF-13	03°35'43.9"E	11°2'7.2"N	276	3,120	6,6

BF-14	03°36’7.1’’E	11°3’34.2’’N	265	2,090	7,8
BF-15	03°31’5.75’’E	10°52’35.9’’N	285	3,07	5,8
BF-16	03°40’36.2’’E	10°51’33.6’’N	292	4,200	4,3
BF-17	03°40’53’’E	10°51’40.3’’N	305	4,020	3,8
BF-18	03°38’22’’E	10°57’43.9’’N	253	5,480	9,5
BF-19	3°41’45.3’’N	10°49’20.4’’E	315	3,850	4,8
BF-20	03°41’17.1’’E	10°49’1.7’’N	296	3,610	5,1
BF-21	03°38’6.4’’E	10°57’0.2’’N	258	5,400	8,2
BF-22	03°42’37.9’’E	10°50’18.6’’N	310	2,920	4,1
BF-23	03°39’55.8’’E	11°1’20.7’’N	251	3,380	11,2
BF-24	03°38’52.2’’E	10°51’57.5’’N	303	3,460	4,3
BF-25	03°37’19.2’’E	10°52’50.3’’N	313		
BF-26	03°38’23.8’’E	10°55’25.5’’N	257	6,190	8,6
BF-27	03°38’15.6’’E	10°54’30.7’’N	307	4,190	5,6
BF-28	03°40’10.5’’E	11°3’56.2’’N	243	5.90	11,1
BF-29	03°40’15’’E	11°3’30.8’’N	243	6,040	11,2
BF-30	03°38’30’’E	11°2’22.5’’N	224	4,360	11,6
BF-31	03°38’35.6’’E	11°2’26.2’’N	224	4,760	12,1
BF-32	03°38’13.7’’E	11°6’41.2’’N	221	3,460	4,3
BF-33	03°40’01’’E	11°7’13’’N	225		
BF-34	03°40’9.9’’E	11°1’49.8’’N	242	3,720	11,6
BF-35	03°38’39.2’’E	11°7’22.9’’N	228	1,670	1,5
BF-36	03°39’31.9’’E	11°7’15.7’’N	226	1,700	1,5
BF-37	03°40’6.4’’E	11°7’20.6’’N	220	1,960	2,3
BF-38	03°38’12.1’’E	10°57’17.5’’N	256	5,760	8,5
BF-39	03°40’30.5’’E	11°3’10.1’’N	241	6,060	11,3
BF-40	03°38’54.1’’E	10°57’25’’N	252	4.36	11,6
BF-41	03°38’20.2’’E	10°57’16.3’’N	259	4,040	8,8

PROGRAMME AQUA VIE

Réalisations de quatre-vingt-quinze Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (95 SAEPmV)

Lot 3 : Réalisation de 26 SAEPmV dans les départements du Mono, Couffo et Zou

SAEPmV DE TOTA 1

Stations de pompage

Localisation : TOTA 1

Coordonnées X (m)	01°47'33.7''
Coordonnées Y (m)	06°45'30.8''
Elévation Z (m)	102 m
Débit équipé (m3/h)	39 m³/h
HMT (m)	92 m
Type de pompe	GRUNDFOS SP 46-10
puissance pompe (Kw)	15 KW
Réseau SBEE (A)	
Groupe Elec (KVA)	40 KVA

Constat fait sur la SP :

- Locaux : tous les locaux sont réalisés et achevés (local technique, local de dosage, local, administratif, local gardien, clôture)
- Aménagement et clôture : réalisé et achevée
- Espace vert : réalisé
- Equipement de dosage : installé et fonctionnel

Château d'eau

Localisation : TOTA 1

Coordonnées X (m)	1°47'33.06''
Coordonnées Y (m)	6°45'37.84''
Elévation Z (m)	102 m

Constat fait sur le château d'eau :

- Capacité : 250 m3 à 15 m sous cuve
- Equipement : installé et conforme
- Fonctionnalité : Ouvrage fonctionnel

Réseau de canalisation et BF	**Constat fait sur le réseau et BF :** ▪ Réseau de 29 295.92 ml de tuyaux PEHD : soit 15 ml de refoulement et 29 280.92 ml de distribution. ▪ Regards de vannes : 19 ▪ Regards de vidange : 10 ▪ Regards de ventouses : 05 ▪ Regards de réducteur de pression : 03 ▪ Bouches à clefs : 19	

N° BF	X(m)	Y(m)	Z (m)	Mesures du constat	
				Débit (l/s)	Pression (bar)
BF1	01°49'34.4''	06°47'40.5''	94	8/8,9 = 0.9	1,9
BF2	01°49'10.8''	06°47'49.6''	92	6/10.8 = 0.55	1.3
BF3	01°46'21.7''	06°47'26.6''	62	6,8/11.5 = 0.59	5.8
BF4	01°46'51.4''	06°47'36.7''	72	7.2/5.92 = 1.22	4.9
BF5	01°47'15.3''	06°47'21.4''	89	6/6.59 = 0.91	3.0
BF6	01°47'03.7''	06°47'15.10''	79	7/6.26 = 1.12	4.2
BF7	01°46'34.3''	06°47'30.2''	66	6.8/5.49 = 1.24	5.6
BF8	01°46'35.3''	06°47'39.2''	72	6/5.07 = 1.18	5.1
BF9	01°46'30.8''	06°47'37.4''	68	6.5/5.1 = 1.27	5.4
BF10	01°46'24.6''	06°47'42.6''	66	5.5/4.4 = 1.25	5.8
BF11	01°45'49.2''	06°46'41.2''	47	6.1/7.56 = 0.81	2.8
BF12	01°45'59''	06°46'48''	51	6.1/7.51 = 0.81	2.6
BF13	01°46'08.8''	06°46'52.4''	67	5.3/11.3 = 0.47	1.2
BF14	01°46'28.00''	06°46'53.00''	51	4.5/8.3 = 0.54	2,5
BF15	01°46'27.00''	06°46'44.00''	52	4.1/5.09 = 0.81	2,5

BF16	01°46′09.9″	06°47′18.9″	54	7/10.05 = 0.7	2.4
BF17	01°46′13.7″	06°47′21.6″	53	6.1/7.36 = 0.83	2.2
BF18	01°46′15.2″	06°47′26.7″	55	6.4/7.8 = 0.82	2.3
BF19	01°46′18.2″	06°47′29.4″	52	8.1/9.5 = 0.85	2.8
BF20	01°47′26.8″	06°45′35.5″	64	6.3/10.1 = 0.62	1.4
BF21	01°47′58.2″	06°45′43.1″	56	9.4/11.15 = 0.84	2.6
BF22	01°47′51.9″	06°45′41.5″	57	8.5/10.14 = 0.84	2.3
BF23	01°48′44.5″	06°45′53.7″	94	6.3/6.49 = 0.97	3.6
BF24	01°48′29.9″	06°45′50.6″	100	7/7.85 = 0.89	3 .0
BF25	01°48′11.3″	06°45′37.5″	102	6.2/6.76 = 0.92	2.8
BF26	01°48′15.7″	06°45′05.1″	94	6.8/6.82 = 0.99	3.2
BF27	01°47′55.7″	06°45′55.5″	105	5.4/7 = 0.77	2.5
BF28	01°46′26.3″	06°46′47.7″	83	7.2/7.12 = 1.01	3.6
BF29	01°46′33.5″	06°46′42.4″	79	6.1/5.7 = 1.07	4.1
BF30	01°46′24.3″	06°47′15.0″	75	6.2/5.22 = 1.19	4.7

PROGRAMME AQUA VIE

Réalisations de quatre-vingt-quinze Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (95 SAEPmV)

Lot 3 : Réalisation de 26 SAEPmV dans les départements du Mono, Couffo et Zou

SAEPmV DE ZOUNKON

Stations de pompage

Localisation : ZOUNKON/ AYOGBE (F)

Coordonnées X (m)	01° 59'53,26''
Coordonnées Y (m)	07°18' 29,6''
Elévation Z (m)	168.212 m
Débit équipé (m3/h)	13.85 m³/h
HMT (m)	150 m
Type de pompe	GRUNDFOS SP11-37
puissance pompe (Kw)	7.5 KW
Réseau SBEE (A)	
Groupe Elec (KVA)	42 KVA

Constat fait sur la SP :

- Locaux : tous les locaux sont réalisés et achevés (local technique, local de dosage, local, administratif, local gardien, clôture)
- Aménagement et clôture : réalisé et achevée
- Espace vert : réalisé
- Equipement de dosage : installé et fonctionnel

Château d'eau

Localisation : ZOUNKON

Coordonnées X (m)	2°01'47.09''
Coordonnées Y (m)	07°16' 44.28''
Elévation Z (m)	264.25 m

Constat fait sur le château d'eau :

- Capacité : 80 m3 à 12 m sous cuve
- Equipement : installé et conforme
- Fonctionnalité : Ouvrage fonctionnel

Réseau de canalisation et BF

Constat fait sur le réseau et BF :

- Réseau de 16 980 ml de tuyaux PEHD : soit 6 045 ml de refoulement et 10 935 ml de distribution.
- Regards de vannes : 06
- Regards de vidange : 04
- Regards de ventouses : 04
- Regards de réducteur de pression : 02
- Bouches à clefs : 04

N° BF	X(m)	Y(m)	Z (m)	Mesures du constat	
				Débit (l/s)	Pression (bar)
BF1	0393442	0804861	212	0,74	1,50
BF2	0393387	0805082	211	0,65	1,10
BF3	0384860	0795794	207	0,58	1,25
BF4	0392368	0805263	264	0.30	1,50
BF5	0378236	0781692	107	1.05	3.50
BF6	0384860	0795794	207	0.82	2.00
BF7	0390975	0805531	221	1.38	5.50
BF8	0389406	0807545	182	1.08	3.00

PROGRAMME AQUA VIE

Réalisations de quatre-vingt-quinze Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (95 SAEPmV)

Lot 2 : Réalisation de six (06) Adductions d'Eau Villageoises dans les départements de l'ATACORA, de la DONGA et des COLLINES du Bénin

SAEPmV DE ZAFFE

Stations de pompage	Localisation : ZAFFE/ ADOUROUKOUMAN **Constat fait sur la SP N°2 :** ▪ Locaux : tous les locaux sont réalisés et achevés (local technique, local de dosage, local, administratif, local gardien, clôture) ▪ Aménagement et clôture : réalisé et achevée ▪ Espace vert : réalisé ▪ Pompe Grundfos SP 17-12 (17 m3/h ; 94m) ▪ Groupe Électrogène : 21 KVA PERKING ▪ Energie Électrique : Transformateur 50Kva et 1 compteur de 30 A Equipement de dosage : installé et fonctionnel
Château d'eau	Localisation : ZAFFE/ MADENGBE **Constat fait sur le château d'eau :** ▪ Capacité : 100 m3 à 15 m sous cuve ▪ Equipement : installé et conforme ▪ Fonctionnalité : Ouvrage fonctionnel Coordonnées géographiques : X : 2°26'6.29»E Y : 7°57'13.1904»N
Réseau de canalisation et BF	**Constat fait sur le réseau et BF :** ▪ Réseau de 15 132 ml de tuyaux PEHD : soit 8 653 ml de refoulement et 6 479 ml de distribution. ▪ Regards de vannes : 22 ▪ Regards de vidange : 11 Regards de ventouses : 08

N° BF	X(m)	Y(m)	Z (m)	Mesures du constat	
				Débit (l/s)	Pression (bar)
BF1	002°17'53.1''	07°57'22,2''	171	0,74	1,8
BF2	002°17'51.6''	07°57'20,1''	177	0,77	1,8
BF3	002°18'43.3''	07°56'11,6''	204	0,81	2,2
BF4	002°18'46.5''	07°56'05,7''	194	0,93	2

BF5	002°18’43.3’’	07°56’02,2’’	192	0,94	2,4
BF6	002°18’53.4’’	07°55’53.7’’	187	1,12	3
BF7	002°18’38.1’’	07°56’05,4’’	197	0,95	2,4
BF8	002°16’24.1’’	07°54’56,7’’	164	1,33	4,8
BF9	002°16’22.2’’	07°55’04,0’’	164	0,73	4,5
BF10	002°16’19.5’’	07°55’08,4’’	163	1,22	3,2
BF11	002°15’08.1’’	07°55’39,3’’	178	1,25	3,8
BF12	002°15’03.3’’	07°55’33,9’’	180	1,11	3
BF13	002°15’11.0’’	07°55’34,8’’	178	1,18	3,8
BF14	002°15’02.5’’	07°55’28.5’’	180	0,97	3,4

FICHE TECHNIQUE DU SYSTEME SAEPmV DE DAME

NOM DU SAEP	SAEPmV DE DAME					
DEPARTEMENT	ATLANTIQUE					
COMMUNE	TOFFO					
ARRONDISSEMENT	DAME					
VILLAGES A RACCORDER	AGBOTAGON - AGON - DAME CENTRE - DOLIVI					
POPULATIONS	VILLAGES	Population 2013	Population 2030	Population 2040		
	AGBOTAGON	2 887	5 198	7 347		
	AGON	6 316	11 453	16 188		
	DAME CENTRE	3 123	5 623	7 947		
	DOLIVI	2 616	4 710	6 657		
	Total par échéance	14 987	26 984	38 139		
BESOINS EN EAU	DEBIT D'EQUIPEMENT FORAGE	45 m3/h (A0+10)	77 m3/h (A0+20)			
DONNEES DES FORAGES A RACCORDER	Site du forage	Qmax	Q	Dint/Dext	NS	Profond
	FORAGE Houédogli	45 m³/h	45 m³/h	179/200	8,58 m	68 m
	FORAGE					
	Ce forage pourra couvrir les besoins A0+10 et A0 + 20					
EQUIPEMENT FORAGE	Tête de forage ----------	: DN 100				
	Électropompe ---------- ; SP46-13; 45m³/h ; HMT 125 m-22 KW	: Pompe GRUNDFOS				
	Énergie électrique ----------	: Extension réseaux HTA de 1270 ml et BT de 50ml, 01 Transformateur de 160 KVA et 01 compteur de 100 A avec un groupe électrogène de 60 KVa				
STATION DE POMPAGE	Local technique	: 1 local				
	Local de dosage	: 1 local				
	Local administratif	: 1 local				
	Clôture grillagée	: 90 ml				
DOSAGE ET REGULATION	Dosage de l'eau ----------	: 1 Pompe doseuse de 0-15 litres/h, 1 bac en PE de 200 litres et accessoires et 01 agitateur-mélangeur électriques				
	Régulation du réseau ----------	: 42 Vannes, 10 Vidanges, 8 Ventouses				

CONDUITEDE REFOULEMENT		
	PVC DE 90 PN10 ----------	: 200 m
CONDUITE DE DISTRIBUTION	PVC DE 63 ----------	: 4 591.10 m
	PVC DE 75 ----------	: 7 168.40 m
	PVC DE 90 ----------	: 4 585 m
	PVC DE 110 ----------	: 1 454 m
	PVC DE 160 ----------	: 1 893.08 m
	PVC DE 225 ----------	: 5 346 m
	PVC DE 315 ----------	: 4 849.80 m
TOTAL (Ref Distribution)	: 29 88 m	
CHATEAU D'EAU	Capacité du château d'eau	: 100 m^3
	Hauteur sous cuve	: 18 m
	Diamètre de la tuyauterie Fonte DN (Refoulement)	: 100 mm
NOMBRE DE BF A REALISER	BORNE FONTAINE SUR PILOTIS en 2020 (A0)	: 40

ANNEXE 5 : Détails des taux de desserte par commune au 31 décembre 2025

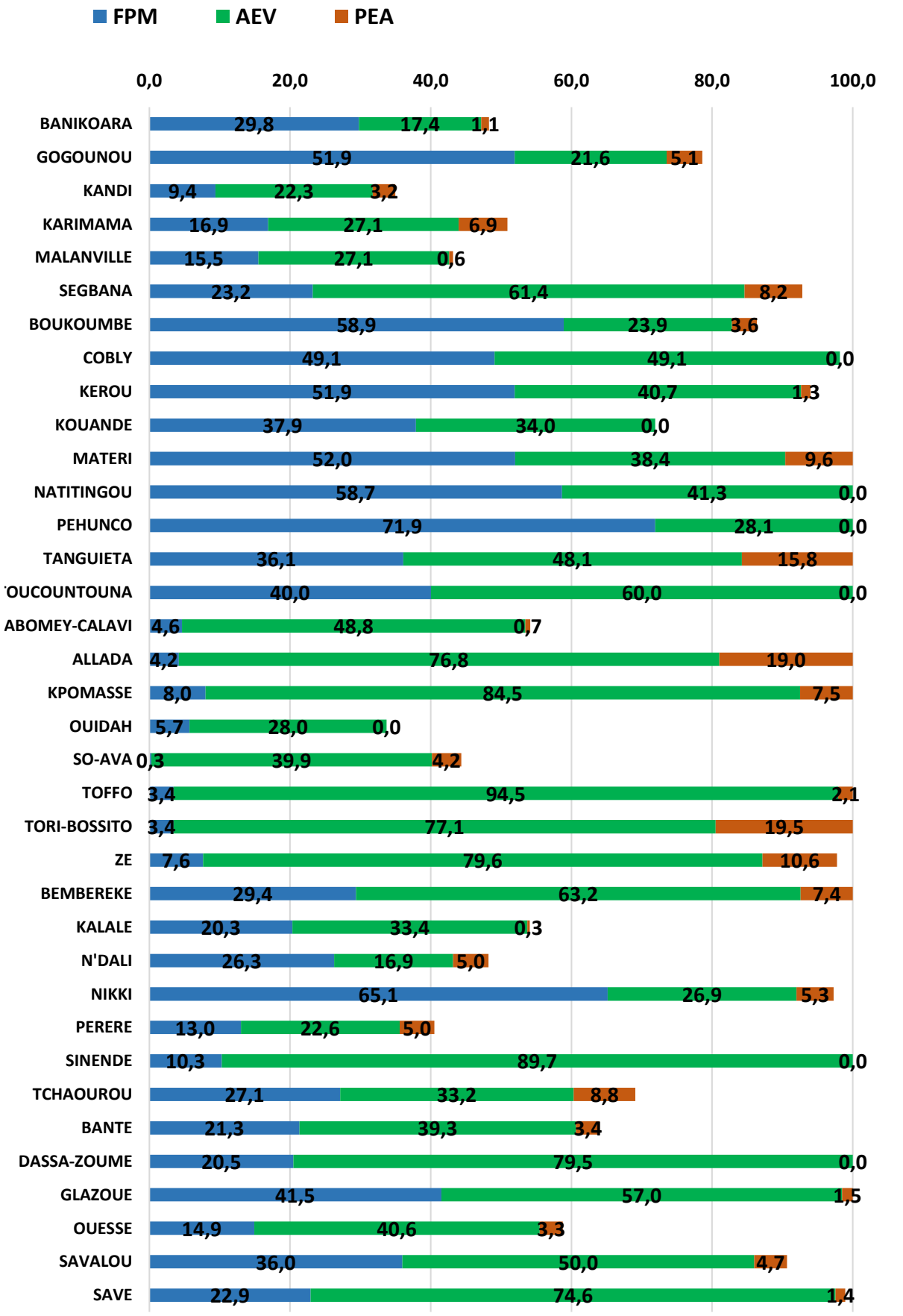

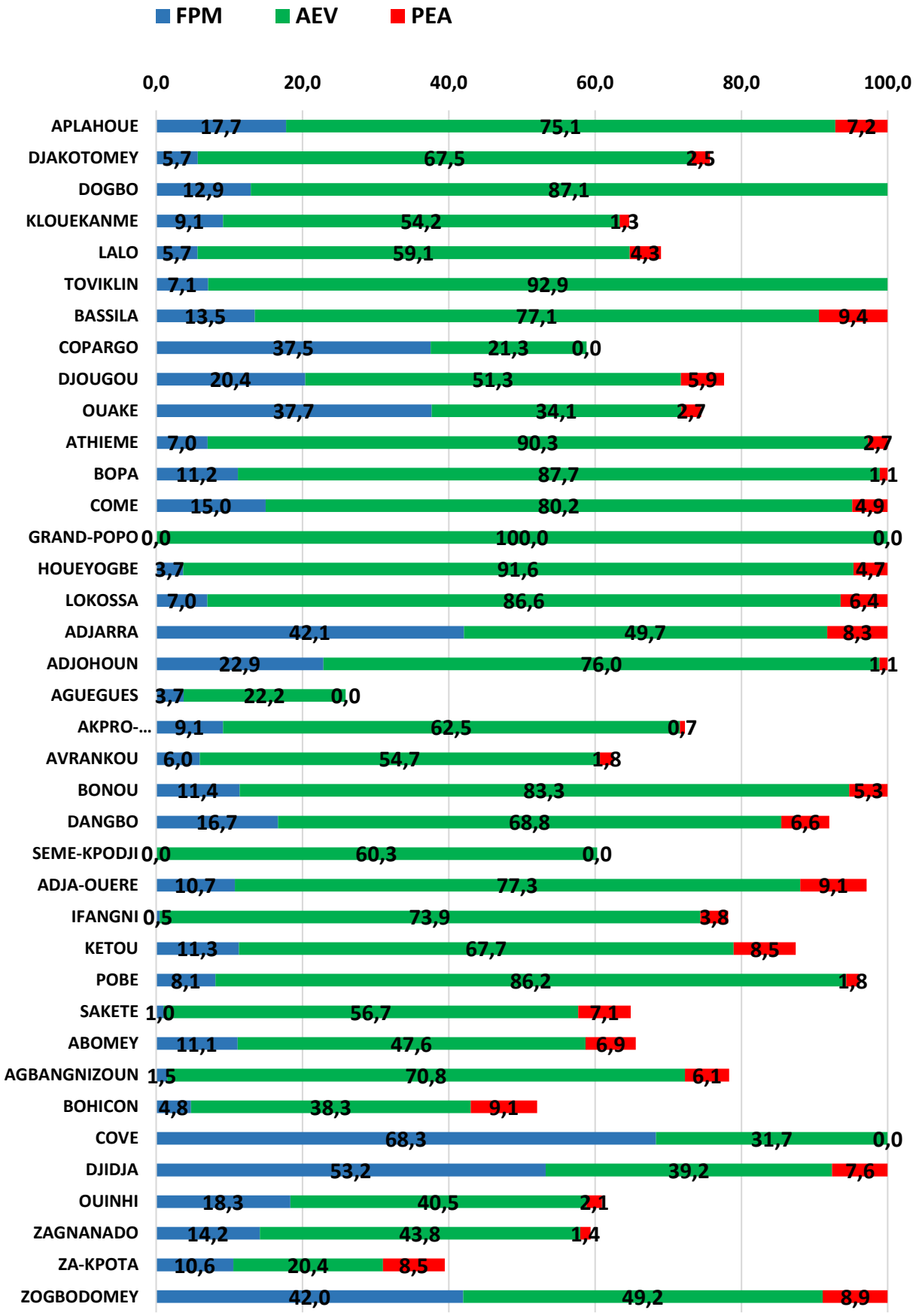
FPM
AEV
PEA
0,0
20,0
40,0
60,0
80,0
100,0
APLAHOUE 17,7 75,1 7,2
DJAKOTOMEY 5,7 67,5 2,5
DOGBO 12,9 87,1
KLOUEKANME 9,1 54,2 1,3
LALO 5,7 59,1 4,3
TOVIKLIN 7,1 92,9
BASSILA 13,5 77,1 9,4
COPARGO 37,5 21,3 0,0
DJOUGOU 20,4 51,3 5,9
OUAKE 37,7 34,1 2,7
ATHIEME 7,0 90,3 2,7
BOPA 11,2 87,7 1,1
COME 15,0 80,2 4,9
GRAND-POPO 0,0 100,0 0,0
HOUEYOGBE 3,7 91,6 4,7
LOKOSSA 7,0 86,6 6,4
ADJARRA 42,1 49,7 8,3
ADJOHOUN 22,9 76,0 1,1
AGUEGUES 3,7 22,2 0,0
AKPRO-... 9,1 62,5 0,7
AVRANKOU 6,0 54,7 1,8
BONOU 11,4 83,3 5,3
DANGBO 16,7 68,8 6,6
SEME-KPODJI 0,0 60,3 0,0
ADJA-OUERE 10,7 77,3 9,1
IFANGNI 0,5 73,9 3,8
KETOU 11,3 67,7 8,5
POBE 8,1 86,2 1,8
SAKETE 1,0 56,7 7,1
ABOMEY 11,1 47,6 6,9
AGBANGNIZOUN 1,5 70,8 6,1
BOHICON 4,8 38,3 9,1
COVE 68,3 31,7 0,0
DJIDJA 53,2 39,2 7,6
OUINHI 18,3 40,5 2,1
ZAGNANADO 14,2 43,8 1,4
ZA-KPOTA 10,6 20,4 8,5
ZOGBODOMEY 42,0 49,2 8,9

BĒNINRĒVĒLĒ

Agence Nationale de l'Eau Potable en Milieu Rural
Immeuble ANAEP – APIEX Lot 368 Face Hall des Arts et des Loisirs
01 BP 2028 Cotonou, Bénin
Tél : +229 69 07 93 66 • e-mail : anaepmr.contact@presidence.bj